

Panorama des mariages mixtes en France entre 1968 et 1999

Face à la rareté des études empiriques sur l'inter-mariage en France, ce chapitre propose une analyse des comportements maritaux des immigrés sur une longue période de temps. Ils tentent d'apporter des réponses aux questions suivantes : dans quelles mesures existe-t-il des groupes d'immigrés endogames ou exogames ? Quelle différence peut-on trouver entre les comportements matrimoniaux des immigrés et des natifs, ou encore des immigrés entre eux ? Comment l'exogamie a-t-elle évolué ? Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer son évolution ? Comment s'articulent différents facteurs qui peuvent influencer le choix du conjoint ? Pour ce faire, ce travail s'appuie sur les bulletins de mariage des individus EDP sur la période allant de 1968 à 2000¹. En plus de ces études relativement classiques pour décrire les mariages des immigrés et leur évolution, ce chapitre se termine par une analyse précise du lien de causalité entre le choix du mariage des immigrés et leur situation sur le marché du travail.

1. Dans la version de l'EDP utilisée dans cette thèse, les informations sur le mariage des individus sont disponibles jusqu'à l'année 2000. Le travail porte, dans un premier temps, sur la totalité de ces mariages.

2.1 Les mariages mixtes entre 1968 et 2000 : quel poids au sein de la nuptialité en France ?

a Comment définit-on l'inter-mariage à travers les données de l'EDP

Pour traiter la question du comportement marital des immigrés, c'est l'information contenue dans les bulletins de mariage des individus EDP contractés sur la période 1968 et 2000 qui est utilisée². Il est d'abord important de souligner que ces données sont particulièrement adaptées à l'analyse du choix du conjoint. En effet, les études sur le mariage utilisent dans la majorité des cas des données "en stock" issues de la réponse des individus à des questions sur les caractéristiques des conjoints au moment de l'enquête. Or, les données "en flux", collectées à la date du mariage, sont préférables. Ces dernières sont les plus aptes à rendre compte des caractéristiques du conjoint au moment de la décision du mariage - d'autant plus que quelques caractéristiques peuvent changer après le mariage (changement de nationalité, de religion, de catégorie socio-professionnelle...). Néanmoins, les données présentent aussi des limites. La limite la plus importante est directement liée à la catégorisation statistique des immigrés dans le recensement, et notamment l'impossibilité d'intégrer la deuxième génération dans l'analyse. De plus, les bulletins de mariage collectés dans l'EDP ne renseignent que la nationalité et le pays de naissance du conjoint, et là aussi, il faudra donc se contenter de la première génération d'immigration. Néanmoins, la jonction des données longitudinales de l'EDP et des bulletins de mariage permet de répondre de manière relativement satisfaisante aux questions que cette partie cherche à traiter. Enfin, seules les unions maritales - et non pas sur la mise en couple - peuvent faire l'objet de cette étude. Or, tous les travaux récents sur le choix du conjoint soulignent l'importance de considérer la population globale des couples (concubins ou mariés) notamment à cause de la baisse du poids de l'institution du mariage dans la société. Néanmoins, les travaux sur

2. À côté des recensements, l'EDP comprend aussi tous les bulletins d'état civil des individus constituant le panel (que l'on appelle individus EDP) : il s'agit de bulletins de mariage mais aussi de naissance des enfants et de décès.

l'immigration montrent qu'il s'agit toujours de la forme majoritaire d'union chez les populations immigrées (Borrel et Tavan, 2004).

L'exploitation des données de l'EDP permet de détecter plusieurs niveaux de mixité dans le mariage. Le premier niveau est celui du mariage bi-national : dans les bulletins de mariage, figure une information sur la nationalité des deux conjoints et on peut ainsi considérer comme mariage mixte un mariage contracté entre deux personnes de nationalités différentes. Ainsi, dans cette définition, un mariage mixte peut être contracté entre un conjoint français et un autre de nationalité étrangère ou alors entre deux conjoints étrangers de nationalités différentes. On qualifiera le premier d'exogame franco-étranger et le second d'exogame-étrangers.

Pour déceler d'autres formes d'endogamie, il faut utiliser l'information sur le pays de naissance des individus et si possible leur nationalité à la naissance. Bien que des informations assez précises sur la nationalité de l'individu EDP soient disponibles, les informations concernant son conjoint sont limitées à sa nationalité au moment du mariage et son pays de naissance. Les mariages seront ainsi examinés selon la nationalité et le pays de naissance de l'individu EDP qui constituera la référence, et l'analyse tentera d'aller le plus finement possible dans le repérage du type d'union qu'il contracte.

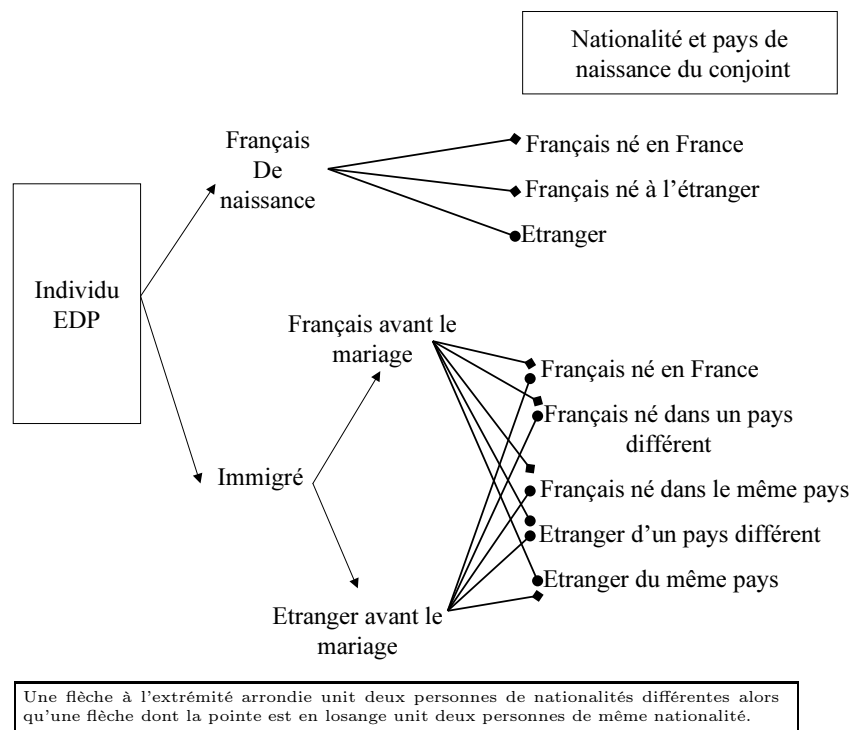
En exploitant la dimension longitudinale des données, il est possible de classer les individus EDP contractant un mariage sur la période 1968-2000 en trois catégories : les Français de naissance, les immigrés devenus français avant le mariage et les immigrés étrangers avant le mariage³. Quant au conjoint, on peut combiner les informations sur sa nationalité et son pays de naissance et distinguer entre les Français nés en France et les Français nés à l'étranger⁴. Cette distinction permettra de déceler des niveaux

3. Pour savoir si l'individu EDP est immigré naturalisé avant le mariage, c'est l'information conjointe du recensement et du bulletin de mariage qui est utilisée. En effet, si l'information des recensements avant le mariage indique que l'individu est immigré naturalisé ou alors qu'il est étranger au recensement précédent le mariage et de nationalité française dans le bulletin de mariage, il est possible d'en conclure qu'il a été naturalisé avant le mariage.

4. Soulignons ici que l'expression "Français de naissance" n'est pas équivalente à celle de "Français

graduels d'exogamie qui dépassent le simple critère de nationalité (par exemple le mariage d'un étranger avec un Français né dans le même pays). Néanmoins, cette étude est incapable de détecter les mariages entre étrangers et Français issus de l'immigration puisque elle ne dispose pas d'information sur le pays de naissance des parents des conjoints. La figure IV.2.1 représente les différentes unions possibles pour les trois catégories d'individus EDP. On voit ainsi qu'un mariage exogame au sens de la nationalité peut être considéré comme endogame culturellement lorsque l'on affine l'analyse en prenant en compte les pays de naissance des individus (mariage entre un immigré étranger avant le mariage et un Français né dans le même pays). À l'opposé, un mariage endogame au sens de la nationalité (mariage entre un immigré devenu français avant le mariage et un Français né en France) peut être considéré comme exogame.

FIG. IV.2.1: *Classification des mariages*



né en France". En effet, la première, issue de la catégorisation des recensements, désigne ceux qui sont nés français en France. Les Français nés en France peuvent être nés étrangers et acquérir la nationalité. Ainsi, le niveau de précision de l'information sur la nationalité de l'individu EDP est supérieur à celui de son conjoint. On peut savoir si l'individu EDP est immigré ou Français de naissance ; pour son conjoint on peut uniquement connaître sa nationalité au moment du mariage (cette dernière peut avoir changé) et son pays de naissance.

On compte sur la période 1968-2000, 166 460 bulletins de mariage⁵. Dans un premier temps, on décompose ces mariages en trois catégories selon la concordance des nationalités des deux conjoints⁶:

- Les mariages endogames : il s’agit de mariages entre deux personnes de même nationalité.
- Les mariages exogames franco-étrangers : il s’agit de mariages entre une personne de nationalité française et une personne de nationalité étrangère.
- Les mariages exogames étrangers : il s’agit de mariages entre deux personnes étrangères de nationalités différentes⁷.

b L’inter-mariage en France

Sur la totalité de la période, la répartition des mariages observés est présentée dans le tableau ci-dessous (tableau IV.2.1).

TAB. IV.2.1: *Répartition des mariages contractés entre 1968 et 2000 par les individus EDP selon le sexe (critère de nationalité)*

Type de mariage	Hommes	Femmes	Total
Endogame	93.92	93.68	93.80
Exogame-étranger	0.33	0.33	0.33
Exogame franco-étranger	5.75	5.99	5.87
Total	100	100	100

Source EDP, INSEE, N=166 460

On voit ainsi que 93.8% des mariages contractés en France sur la période sont endogames et que le taux d’exogamie maritale, au sens de la nationalité, est aux alentours

5. Il s’agit ici des bulletins de mariage où l’on dispose de minimum d’informations permettant d’analyser le type d’union : l’année du mariage et les nationalités des conjoints, soit 99.2% des bulletins de mariage sur la période.

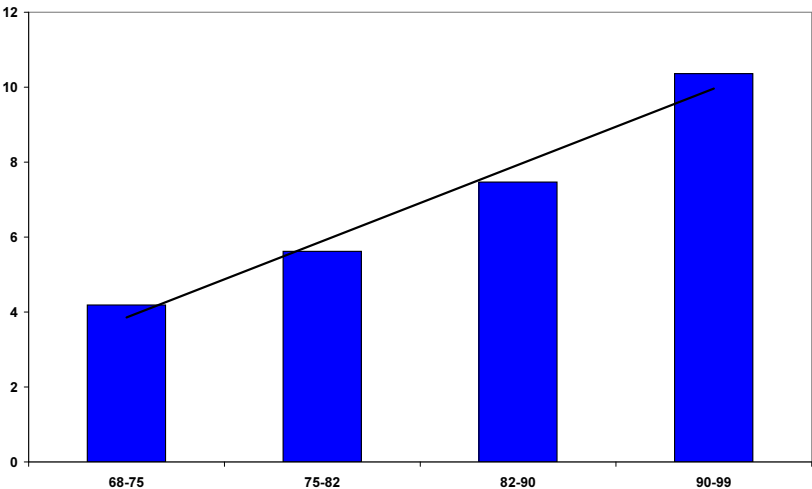
6. Je m’inspire ici d’une terminologie déjà utilisée dans les travaux de Neyrand et M’Sili (1997, p.585).

7. Sur l’importance de la distinction entre les mariages unissant un membre de la majorité à un membre d’une minorité et les mariages unissant deux membres de minorités différents on peut se référer à l’article de D. Gurak and J. Fitzpatrick (1982) .

de 6%. La grande majorité de ces mariages exogames est contractée entre un conjoint français et un autre de nationalité étrangère.

Comme le montre la figure IV.2.2, la part des mariages mixtes n’a cessé d’augmenter

FIG. IV.2.2: *Evolution des mariages mixtes entre 1968 et 2000*
(en pourcentage des mariages selon le critère de nationalité)



sur la période. Ceci est notamment dû à la forte augmentation du taux des mariages exogames franco-étrangers⁸. En effet, le tableau IV.2.2 montre que ce dernier passe de 3.9% des mariages contractés entre 1968 et 1975 à 9.1% de ceux contractés entre 1990 et 2000.

TAB. IV.2.2: *Evolution des mariages contractés entre 1968 et 2000 par les individus*
EDP

Type du mariage	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-2000
Endogame	95.92	94.51	92.76	90.37
Exogame-étranger	0.18	0.33	0.41	0.50
Exogame franco-étranger	3.90	5.16	6.84	9.13

Source EDP,INSEE, N=166 460

Seront analysés ci-dessous les comportements matrimoniaux des Français de naissance d’une part et des immigrés d’autre part.

8. Ces résultats sont relativement proches de ceux trouvés dans le cadre d’autres analyses sur ce sujet. Dans leur article F. Munoz-Perez and M. Tribalat(1984) trouvent des taux de mariage franco-étranger autour de 6% dans les années 1970. Au cours des années 1980 et 1990 ce taux augmente fortement pour s’approcher de 10%.

Le mariage des Français de naissance

Si l'on se restreint aux mariages des individus EDP ayant déclaré être Français de naissance (il s'agit de 152 891 mariages, soit environ 91.8% de la totalité des mariages contractés sur la période), le taux moyen de mariages mixtes n'est plus que de 2.7%. Le tableau IV.2.3 montre qu'il est supérieur pour les femmes françaises de naissance que pour les hommes (respectivement 3.3% et 2.2%).

TAB. IV.2.3: *Répartition des mariages contractés par les individus EDP Français de naissance selon le sexe (critère de nationalité)*

Type du mariage	Hommes	Femmes	Total
Endogame	97.79	96.74	97.26
Exogame franco-étranger	2.21	3.26	2.74

Source EDP, INSEE N=152 891

On peut affiner l'analyse du mariage des Français de naissance en regardant le pays de naissance de leur conjoint, notamment lorsque le mariage est endogame. On tente de détecter ainsi un mariage entre un Français de naissance et un Français né à l'étranger. Ainsi, la catégorie "mariage endogame" se subdivise en deux catégories : les mariages entre un individu EDP Français de naissance et un conjoint de nationalité française né en France, et les mariages entre un individu EDP Français de naissance et un conjoint de nationalité française né à l'étranger. Les résultats dans le tableau IV.2.4 montrent que cette nouvelle définition fait baisser le taux d'endogamie à 92.4% puisque 4.9% des mariages des Français de naissance sont contractés avec un conjoint français né à l'étranger. Ces mariages sont également plus fréquemment contractés par les femmes françaises de naissance que par les hommes.

Le mariage des immigrés

L'écart entre le taux d'exogamie au sens de la nationalité calculé dans la population totale (tableau IV.2.1) et celui calculé pour les Français de naissance (tableau IV.2.3)⁹

9. On passe de 6% à 2.7%.

TAB. IV.2.4: *Répartition des mariages contractés par les individus EDP Français de naissance selon le sexe (critère de nationalité et de pays de naissance)*

Nationalité et pays de naissance du conjoint de l'individu EDP Français de naissance	Hommes	Femmes	Total
Français né en France	93.12	91.65	92.38
Français né à l'étranger	4.68	5.09	4.89
Étranger	2.21	3.26	2.74

Source EDP N=152 891 dont 75 726 hommes et 77 165 femmes

laisse penser que ce sont les immigrés qui, au sein de la nuptialité française, "tirent" le taux de mariages mixtes vers le haut. En effet, parmi les 166 460 individus EDP ayant contracté un mariage sur la période, 9 830 sont immigrés soit environ 6%¹⁰. La distribution de leurs mariages présentée dans le tableau IV.2.5 montre que, 46% seulement des mariages qu'ils ont contractés sur la période sont des mariages endogames (au sens de la nationalité). On peut aussi remarquer, que contrairement aux Français de naissance, ce sont les hommes qui enregistrent des taux d'exogamie supérieurs aux femmes.

TAB. IV.2.5: *Répartition des mariages contractés entre 1968 et 2000 par les individus EDP immigrés selon le sexe (critère de nationalité)*

Type de mariage	Hommes	Femmes	Total
Endogame	42.73	49.72	45.97
Exogame-étranger	4.95	5.69	5.30
Exogame franco-étranger	52.32	44.59	48.73
Total	100	100	100

Source EDP, INSEE N=9830

Il est important à ce stade de faire la distinction entre les immigrés devenus français par acquisition avant le mariage et ceux restés étrangers. En effet, si pour ces derniers la nationalité déclarée dans le bulletin de mariage indique l'origine, les choses sont plus

10. Soulignons qu'il s'agit ici d'individus étrangers ou français par acquisition au moins à une date, nés à l'étranger. Ainsi, en sommant les immigrés et les Français de naissance, on ne retrouve pas l'effectif global de mariages; en effet, il manque les individus étrangers ou français par acquisition nés en France qui ne rentrent pas dans la catégorie "immigré". De plus, le taux d'immigrés dans la population contractant des mariages en France est en-dessous de leur taux moyen dans la population; ceci s'explique par la part non négligeable de mariages contractés par des immigrés à l'étranger et impossible donc à détecter dans les bulletins de mariage en France.

complexes pour les immigrés devenus français. Il est ainsi intéressant de pouvoir repérer les mariages mixtes immigré/Français indépendamment de la nationalité de l'immigré avant le mariage. On peut ainsi séparer l'échantillon d'immigrés ayant contracté un mariage entre 1968 et 2000 entre les immigrés étrangers (7455) et les immigrés devenus français avant le mariage (2375).

Cela amène à modifier la construction de l'indicateur de mariage mixte en l'adaptant à la population immigrée. Les tableaux IV.2.7 et IV.2.6 donnent le maximum d'information concernant l'origine du conjoint des immigrés devenus français et des immigrés étrangers et ce en combinant les critères de nationalité et de pays de naissance. Les comportements matrimoniaux de ces deux catégories d'immigrés sont considérablement différents. Près de 82% des immigrés devenus français avant le mariage se marient avec un conjoint de nationalité française. Ce dernier peut être né en France (63.7% des mariages), né à l'étranger dans un autre pays que le pays d'origine de l'immigré (7.2% des mariages) ou né dans le même pays que celui de l'immigré (11.3% des mariages). Les 18% des mariages contractés avec des étrangers concernent majoritairement un conjoint étranger de la même origine que celle de l'immigré (12.9% des mariages). Cette propension au mariage mixte plus forte chez les immigrés naturalisés peut être en partie expliquée par la nature sélective des deux phénomènes observés à savoir la naturalisation et le mariage mixte. Par ailleurs, les immigrés devenus français semblent se marier bien plus souvent que les étrangers avec des conjoints français, nés dans le même pays. Enfin, surtout lorsqu'elles sont de nationalité étrangère, les femmes immigrées se marient moins fréquemment avec des Français de naissance : 45% des femmes étrangères se marient avec des Français nés en France et ce taux est de 56% chez les hommes étrangers.

Signalons que l'intérêt de ces deux tableaux (IV.2.6 et IV.2.7) est de montrer que, tout comme les mariages d'un immigré avec un étranger, ceux contractés avec des personnes de nationalité française peuvent être endogames ou exogames. C'est pour cela

TAB. IV.2.6: *Répartition des mariages contractés entre 1968 et 2000 par les individus EDP étrangers selon le sexe (critères de nationalité et de pays de naissance)*

Origine du conjoint	Hommes	Femmes	Total
Etranger du même pays	27.18	34.71	30.56
Etranger d'un autre pays	6.35	7.78	6.99
Français né dans le même pays	5.98	6.70	6.30
Français né à l'étranger dans un autre pays	4.30	5.30	4.75
Français né en France	56.19	45.51	51.40
Total	100	100	100

Source EDP, INSEE N=7455

TAB. IV.2.7: *Répartition des mariages contractés entre 1968 et 2000 par les individus EDP immigrés devenus français avant le mariage selon le sexe (critères de nationalité et de pays de naissance)*

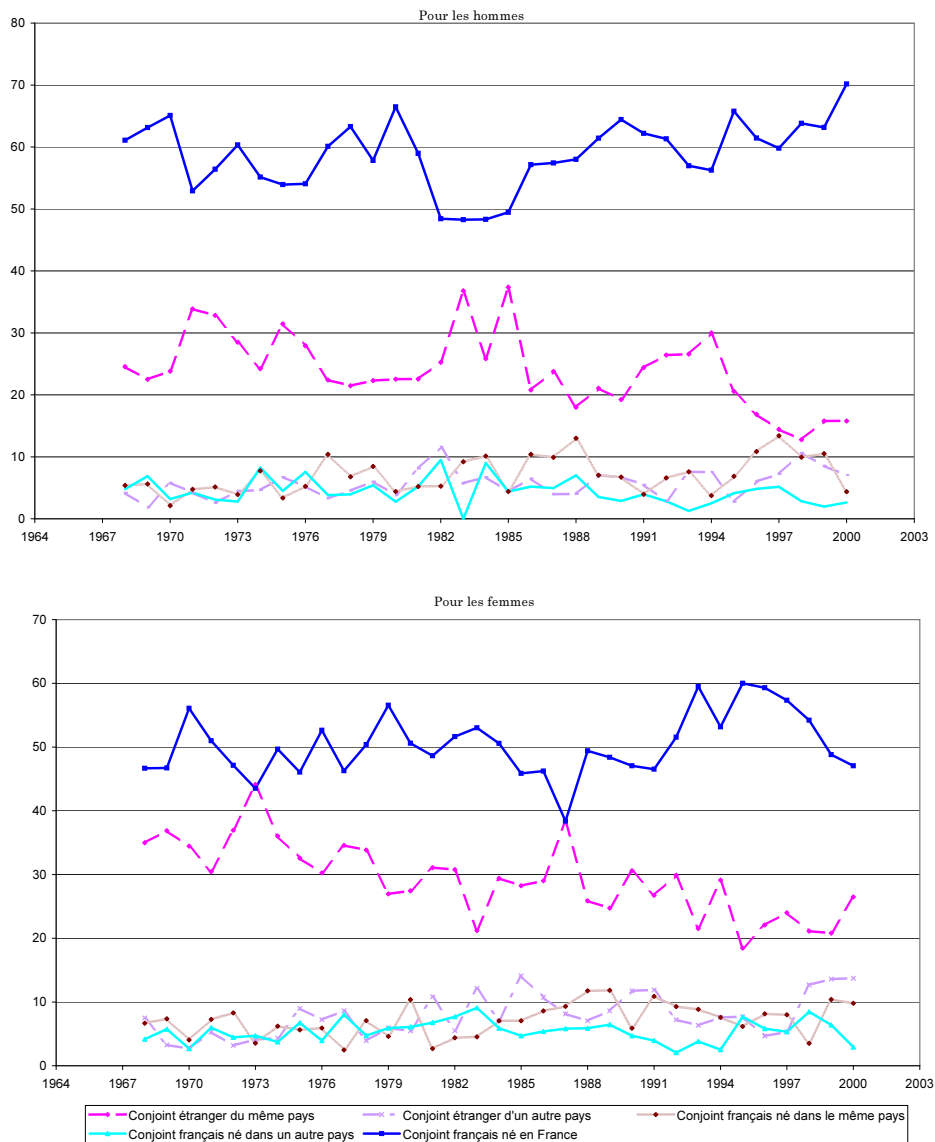
Origine du conjoint	Hommes	Femmes	Total
Etranger du même pays	12.12	13.44	12.87
Etranger d'un autre pays	4.68	5.82	4.98
Français né dans le même pays	11.82	10.57	11.27
Français né à l'étranger dans un autre pays	7.01	7.79	7.16
Français né en France	65.37	62.38	63.72
Total	100	100	100

Source EDP, INSEE N=2375

que le mariage d'un immigré (qu'il soit français ou étranger avant le mariage) avec un conjoint étranger du même pays sera qualifié d'**endogame-étranger** et celui avec un conjoint d'étranger d'un pays différents d'**exogame-étranger**. Les mariages avec un conjoint de nationalité française seront classés **endogame-français** lorsque ce dernier est né dans le même pays que l'immigré, **exogame-français né à l'étranger** lorsque le conjoint est né à l'étranger dans un autre pays que l'immigré et **exogame-français** lorsque le conjoint est français né en France. La figure IV.2.3 trace l'évolution des mariages des immigrés (naturalisés ou non avant le mariage) selon cette catégorisation, pour les hommes et pour les femmes. On voit ainsi que si la tendance générale indique une augmentation des mariages exogame-français et une diminution des mariages endogame-étrangers, les séries n'ont pas toujours les mêmes évolutions de court terme pour les hommes et pour les femmes immigrés. Pour la dernière période observée

par exemple, le taux de mariage exogame-français diminue pour les femmes alors qu'il augmente pour les hommes. Il est important aussi de souligner la relative stabilité des comportements matrimoniaux des immigrés calculés en pourcentage (autour de 60% de mariages exogame-français pour les hommes et 50% pour les femmes) qui contraste avec le discours actuel sur la forte augmentation des mariages mixtes.

FIG. IV.2.3: *Evolution des mariages des immigrés entre 1968 et 2000*



Afin de pouvoir mener des études détaillées par groupe d'immigrés, seuls ceux dont

la nationalité est suffisamment représentée sont retenus, comme dans les analyses précédentes. L'échantillon sur lequel s'appuieront les analyses ultérieures est ainsi composé de 9143 immigrés qui se distribuent selon les différentes origines tel que le montre le tableau IV.2.8.

TAB. IV.2.8: *Nationalité des étrangers ayant contracté un mariage entre 1968 et 2000*

Nationalité	Nationalité avant le mariage		Ensemble	
	Etranger	Français	Effectif	Pourcentage
Afrique Subsaharienne	7.49	5	629	6.88
Algérie	13.28	11.03	1163	12.72
Asie du Sud-Est	5.1	9.75	569	6.22
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	9.86	7.44	847	9.26
Espagne	11.15	15.06	1108	12.12
Europe de l'Est	4.52	6.33	454	4.97
Italie	11.23	19.84	1221	13.35
Maroc	5.77	8.41	587	6.42
Portugal	25	9.65	1939	21.21
Tunisie	3.95	6.64	422	4.62
Turquie	2.66	0.95	204	2.23
Total	6885	2258	9 143	100

Il est d'abord important de signaler que cet échantillon n'est pas a priori représentatif de la population immigrée en France, puisqu'il est conditionné par une variable non exogène : le mariage en France. D'une part, la probabilité de mariage n'est pas la même pour toutes les communautés immigrées¹¹, et d'autre part il faut que le mariage soit contracté en France pour qu'il apparaisse dans l'échantillon. Or, le taux de mariage à l'étranger est non négligeable pour les immigrés et il est plus ou moins fort selon la communauté d'origine. De plus, on peut supposer qu'il existe des différences considérables entre les caractéristiques des immigrés qui se marient en France et ceux qui se marient à l'étranger.

Ainsi, dans l'échantillon, les communautés les plus représentées sont les Portugais,

11. Plusieurs études montrent un taux de célibat fort des hommes maghrébins par exemple (Tribalat, 1995)).

les Italiens et les Algériens, alors que les parts des immigrés turcs et tunisiens sont parmi les plus faibles. Par ailleurs, il existe des différences considérables entre la distribution par pays d'origine pour les immigrés naturalisés avant le mariage et ceux restés étrangers. Ces différences sont à relier à l'ancienneté des vagues migratoires d'une part, mais à la probabilité différentielle d'être naturalisé sur la période, comme le montre la partie précédente. On voit ainsi que la part des Portugais ou des Turcs est bien supérieure dans l'échantillon des étrangers que dans celui des naturalisés avant le mariage, or il a été trouvé ci-dessus qu'ils enregistraient les probabilités de naturalisation les plus faibles.

Après cet aperçu global des taux de mixité matrimoniale des Français de naissance et des immigrés, la section suivante se penche sur la comparaison des comportements matrimoniaux des différentes communautés immigrées.

2.2 Des communautés plus ouvertes que d'autres : comment expliquer les disparités du taux d'inter-mariage?

a Comparer les comportements maritaux des différentes communautés immigrées

Pour avoir une première vue d'ensemble, des matrices croisant l'information détaillée sur l'origine de l'individu EDP (Français de naissance, immigré (par origine)) et celle sur l'origine de son conjoint (Français né en France, Français né à l'étranger, étranger (par origine)) sont présentées ci-dessous (tableau IV.2.9) pour les hommes et pour les femmes .

En ce qui concerne les Français de naissance, leurs mariages mixtes au sens de la nationalité sont contractés en majorité avec des étrangers européens. Il est tout de même à remarquer que les femmes françaises de naissance contractent plus souvent

TAB. IV.2.9: Matrices croisant le statut de l'individu EDP et la nationalité de son conjoint

Pour les hommes

Individu EDP		Nationalité du conjoint												
		Français		Europe	Europe	Espagne	Italie	Portugal	Afrique	Asie du	Algérie	Maroc	Tunisie	Turquie
		Né en France	Né à l'étranger	de l'Ouest	de l'Est				subsaharienne	Sud-Est				
Français de naissance		93.38	4.69	0.42	0.19	0.27	0.23	0.32	0.16	0.03	0.15	0.12	0.03	0.00
Immigré														
	Europe de l'Ouest	74.20	12.23	9.84	0.80	0.27	0.53	0.27	0.27	0.00	0.53	0.27	0.80	0.00
	Europe de l'Est	62.50	12.04	0.46	24.07	0.46	0.46	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Espagne	69.55	10.09	0.36	0.18	16.40	1.44	1.98	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Italie	78.17	9.42	0.86	0.71	0.86	8.99	0.57	0.00	0.00	0.14	0.00	0.29	0.00
	Portugal	47.05	6.29	0.00	0.39	1.77	0.20	44.20	0.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Afrique subsaharienne	45.88	12.65	1.47	0.29	0.00	0.29	0.00	38.53	0.00	0.88	0.00	0.00	0.00
	Asie du Sud-Est	30.56	22.22	2.08	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	44.79	0.35	0.00	0.00	0.00
	Algérie	52.32	12.66	0.98	0.70	0.98	0.42	0.42	0.00	0.00	28.69	2.39	0.42	0.00
	Maroc	64.91	15.84	0.62	0.00	0.00	0.00	0.31	0.00	0.00	4.35	13.66	0.31	0.00
	Tunisie	64.41	19.22	1.07	0.00	0.71	0.36	0.00	0.71	0.00	6.05	1.78	5.69	0.00
	Turquie	57.04	7.04	0.00	0.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.41	1.41	0.70	31.69

Pour les femmes

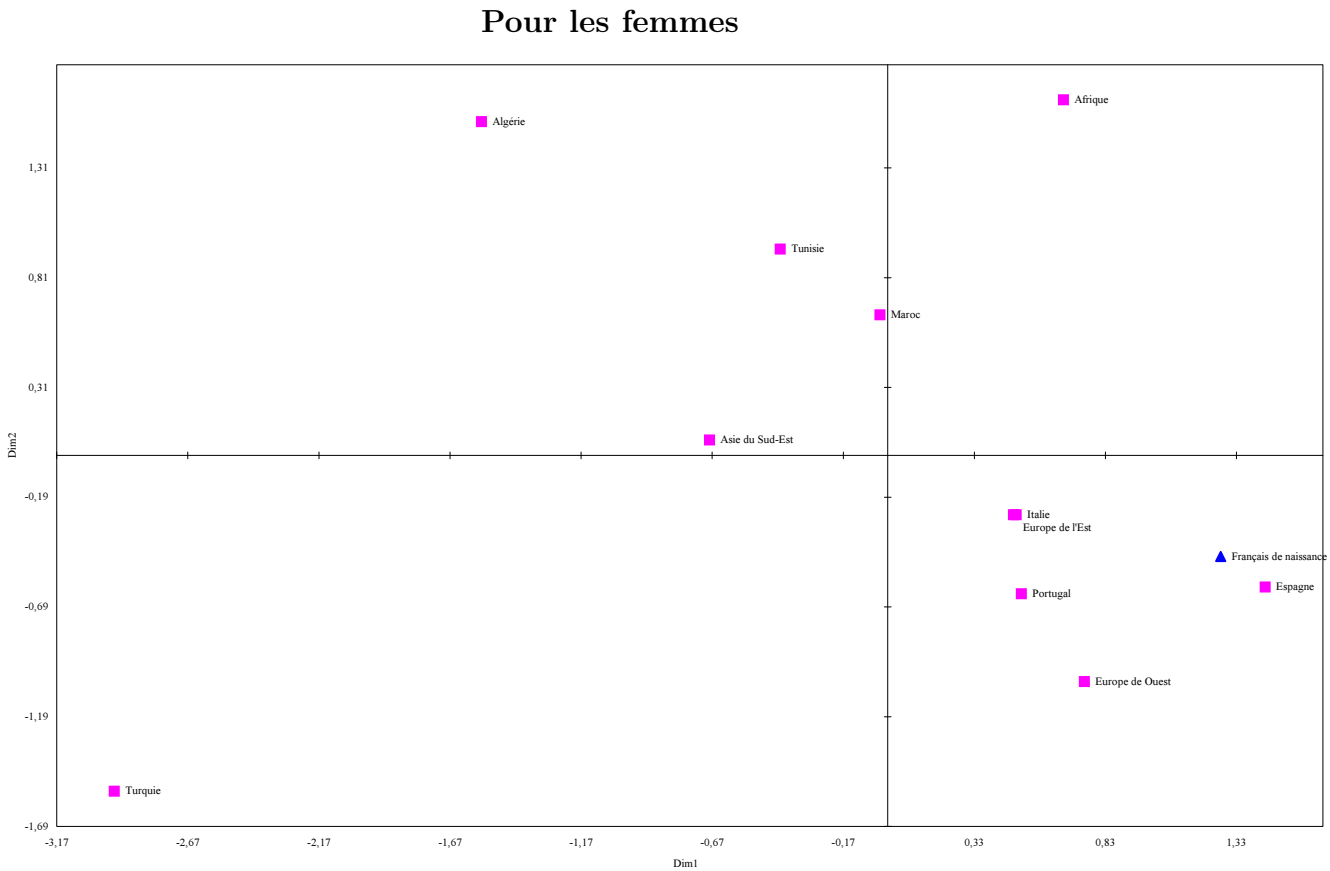
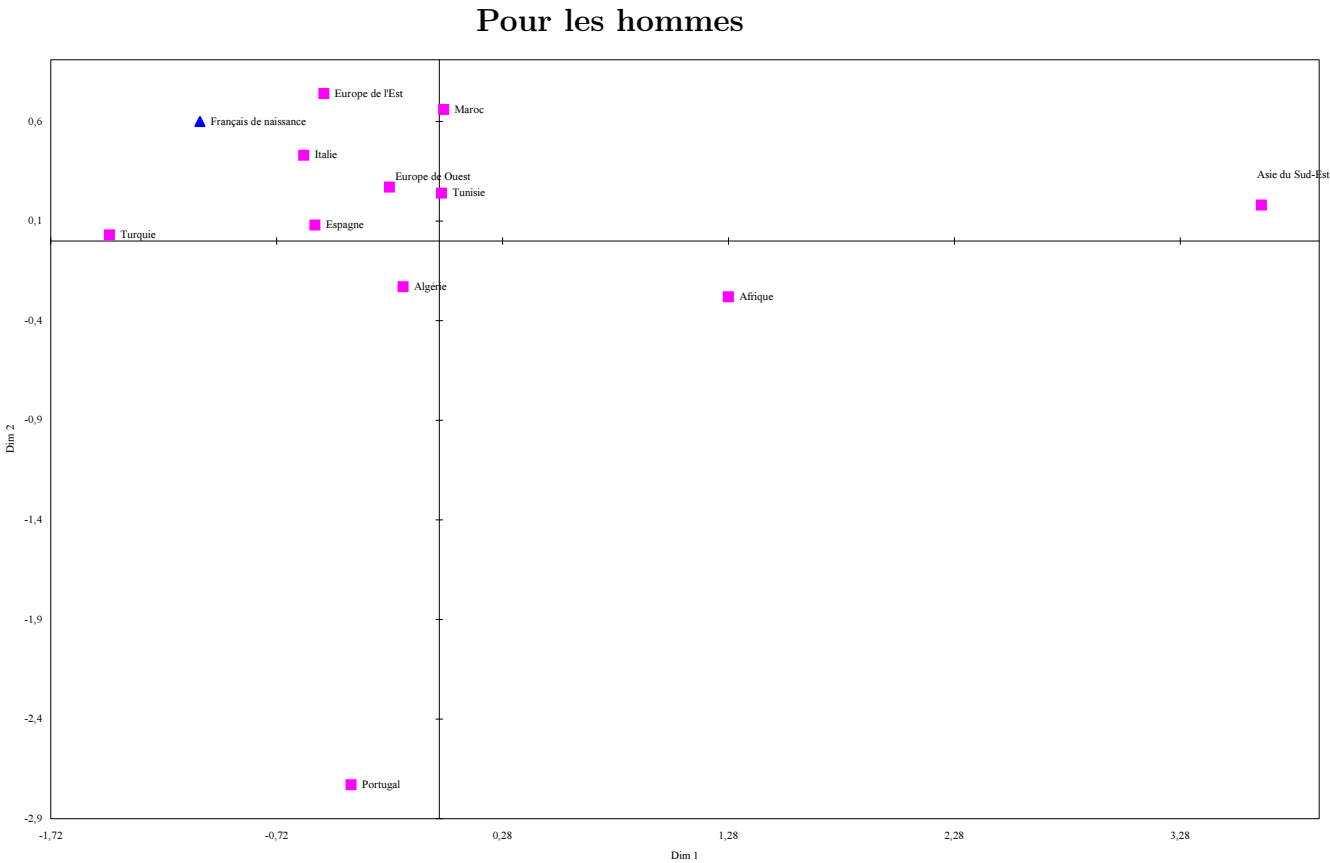
Individu EDP		Nationalité du conjoint												
		Français		Europe	Europe	Espagne	Italie	Portugal	Afrique	Asie du	Algérie	Maroc	Tunisie	Turquie
		Né en France	Né à l'étranger	de l'Ouest	de l'Est				subsaharienne	Sud-Est				
Français de naissance		91.91	5.10	0.55	0.13	0.30	0.49	0.39	0.19	0.05	0.38	0.29	0.17	0.05
Immigré														
	Europe de l'Ouest	75.27	9.59	10.45	0.85	0.21	0.43	0.64	0.21	0.64	1.07	0.00	0.43	0.21
	Europe de l'Est	68.94	15.32	0.85	11.49	0.43	0.85	0.00	0.00	0.00	1.28	0.85	0.00	0.00
	Espagne	62.00	9.82	0.18	0.00	21.64	1.82	2.91	0.18	0.00	0.73	0.55	0.18	0.00
	Italie	67.31	11.80	0.19	0.58	0.97	18.57	0.19	0.00	0.19	0.00	0.19	0.00	0.00
	Portugal	41.24	5.33	0.22	0.22	1.20	0.44	50.16	0.22	0.00	0.22	0.33	0.44	0.00
	Afrique subsaharienne	44.84	17.42	0.32	0.00	0.65	0.00	0.32	36.13	0.00	0.00	0.32	0.00	0.00
	Asie du Sud-Est	25.91	20.80	0.36	0.00	0.00	0.00	0.00	0.36	51.82	0.36	0.00	0.00	0.36
	Algérie	31.61	18.60	0.00	0.41	0.00	0.41	0.00	0.62	0.00	42.56	3.93	1.86	0.00
	Maroc	44.78	22.39	0.00	0.00	0.37	0.00	0.37	0.75	0.00	6.34	22.76	2.24	0.00
	Tunisie	42.66	27.27	1.40	0.70	0.00	0.70	0.00	0.70	0.00	3.50	2.10	20.98	0.00
	Turquie	19.05	12.70	1.59	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.59	0.00	0.00	65.08

que les hommes des mariages avec des conjoints maghrébins. Par ailleurs, la partie des matrices consacrée aux immigrés est caractérisée par des diagonales chargées (en dehors des mariages avec des conjoints de nationalité française qui sont toujours majoritaires). Elles le sont d'autant plus pour les femmes que pour les hommes¹². Chez les hommes, ce sont les Asiatiques, les Portugais et les Africains qui présentent les taux d'endogamie les plus forts : 44.8% des hommes d'Asie du Sud-Est se sont mariés avec des femmes étrangères de la même origine, ce taux est de 44.2% pour les Portugais et de 38.5% pour les immigrés venus d'Afrique subsaharienne. Chez les femmes, ce sont les Turques qui connaissent les taux d'endogamie les plus forts : 65.08% de ces dernières se marient avec des hommes de nationalité turque. Les femmes venues d'Asie du Sud-Est ou du Portugal enregistrent aussi des taux d'endogamie très élevés (respectivement 51.8% et 50.16%). Enfin, on peut remarquer que les mariages inter-minorités sont très rares ; en effet, en dehors des diagonales et des colonnes concernant les conjoints français, quasiment toutes les cases des matrices sont nulles. Les mariages inter-minorités les plus fréquents concernent des zones géographiques ou culturelles proches : il s'agit principalement de mariages unissant deux individus d'origine européenne ou maghrébine et ce surtout pour les femmes immigrées.

À partir des résultats présentés par ces matrices, il devient possible de dresser une analyse descriptive des distances sociales entre les groupes. Cette démarche s'inspire en effet de nombreux travaux qui estiment des distances sociales entre des groupes, ou encore des échelles de statuts, par la comparaison des comportements maritaux (ou parfois homophiles) (Chan et Goldthorpe, 2004; Cousteaux, 2006). Pour cela, on peut procéder par une analyse par "multidimensionnal scaling" qui compare les comportements matrimoniaux des individus EDP selon leur origine. Les graphiques ci-dessous (Figure IV.2.4) représentent, de manière optimale, les distances qui existent entre les

12. Seules les immigrées venues d'Europe de l'Est et d'Afrique subsaharienne ont des taux d'endogamie inférieurs à ceux des hommes.

FIG. IV.2.4: *Distances sociales sur les dimensions 1 et 2 (MDS)*



différents groupes d'immigrés telles qu'elles se traduisent par leur comportement marital, ou plus précisément par les pourcentages lignes dans le tableau de contingence croisant la nationalité de l'individu EDP et celle de son conjoint représenté par les matrices p.340. Les distances obtenues par Multidimensional Scaling sont représentées dans le plan défini par les deux premières dimensions¹³.

Soulignons d'abord que seules les distances sont interprétables dans ces graphiques et non pas la position des différentes catégories sur les axes. Les deux graphiques représentés sont obtenus séparément pour les hommes et pour les femmes ce qui explique la forte différence qui les caractérise. Pour les hommes, trois communautés semblent se distinguer de toutes les autres : les Asiatiques, les Portugais et dans une moindre mesure les Africains. Les points représentant ces origines sont en effet les plus éloignés de tous les autres. Par ailleurs, il existe de fortes similitudes entre les comportements maritaux des Maghrébins et des Européens même si ces derniers sont plus proches de la catégorie Français de naissance. Quant aux immigrés turcs, il est intéressant de signaler que leur comportement matrimonial est relativement éloigné des autres groupes d'immigrés, mais reste tout de même relativement proche de la catégorie Français de naissance¹⁴. Ainsi, il est frappant de remarquer que la grande majorité des hommes immigrés s'unissent, lorsque leurs mariages sont célébrés en France, selon des configurations relativement proches avec des membres de telle ou telle communauté.

Pour les femmes, la représentation graphique est plus éclatée. On peut déceler de fortes distances entre les immigrées venues d'Europe (qui présentent des comportements maritaux proches des Françaises de naissance) et des immigrées venues d'ailleurs. Les femmes turques ont un comportement matrimonial qui les distingue fortement de toutes les autres catégories. Par ailleurs, les femmes algériennes et dans une moindre

13. Pour plus de détails sur la méthode d'analyse de données utilisée, voir les annexes p.403.

14. Les Français de naissance sont quasiment équidistants des Turcs et des Espagnols à titre d'exemple.

mesure africaines paraissent assez éloignées des femmes venues d'Europe. Signalons que ces distances ne s'interprètent pas forcément en termes d'endogamie plus ou moins forte. Si pour les hommes, les Asiatiques, les Portugais et les Africains sont les plus endogames (voir tableau IV.2.9 p.340), les femmes portugaises sont plus endogames que les africaines ou les algériennes mais leur comportement marital se rapproche plus fortement de celui des Françaises de naissance.

Ainsi, le comportement matrimonial peut être interprété en termes de distances entre les différents groupes d'immigrés et les Français de naissance. Néanmoins, ces distances ne correspondent pas toujours à un schéma simple de type endogamie/exogamie. En effet, l'intérêt de cette analyse est de montrer dans quelles mesures les différences des comportements maritaux peuvent être représentées, non seulement à travers des schémas intellectuels qui portent un certain jugement, mais surtout à travers une approche générale de distribution. Quelle comparaison pouvons nous faire entre les groupes lorsque l'on considère la distribution totale des mariages de leurs individus et non seulement leur plus ou moins forte tendance à l'endogamie? C'est à cette question que les pages précédentes ont tenté de répondre ci-dessus. Néanmoins, la grande limite de cette approche réside dans le fait qu'elle ne contrôle pas les différences entre les individus et les structures des groupes auxquels ils appartiennent.

b Les déterminants de l'inter-mariage des immigrés

À la suite d'une première analyse descriptive, le paragraphe suivant s'attache à repérer dans une approche explicative les déterminants des comportements matrimoniaux des immigrés. Il tente d'apporter des éclairages sur le rôle des facteurs individuels et collectifs en s'inspirant de la section développée dans le chapitre précédent portant sur les différentes approches en sciences sociales dans l'analyse de la mixité matrimoniale (p.311-325). Pour cela, des modèles de régressions (dichotomiques ou multinomiales) seront utilisés. Soulignons ici que, dans la littérature sur l'endogamie, plusieurs cher-

cheurs utilisent des modèles log-linéaires permettant de rendre compte de l'interaction entre deux personnes inhérentes à la décision de mariage¹⁵. Cependant, alors que ces méthodes sont très adaptées à l'analyse de l'évolution des mariages, elles perdent de leur intérêt lorsqu'il s'agit de tester différentes théories, notamment parce qu'elles ne permettent pas de comparer les effets de plusieurs co-variables. Les modèles multivariés, eux, permettent de comparer les effets de plusieurs co-variables, mais ont le défaut d'une architecture individuelle qui paraît moins adaptée à la question du mariage. Comme argumente Kalmijn (1998), tout dépend de l'objectif de l'étude ; les modèles log-linéaires peuvent être mieux appropriés lorsqu'il s'agit de donner une perspective descriptive des mariages alors que les modèles multivariés conviennent mieux à tester des hypothèses. Le travail présent se situant plutôt dans la seconde approche, la modélisation multivariée sera retenue.

Étant donnée la catégorisation des mariages des immigrés présentée dans les tableaux IV.2.6 et IV.2.7 p.336, le choix matrimonial des immigrés est multinomial. En effet, un immigré, qu'il soit naturalisé ou non avant le mariage, peut s'unir avec un conjoint étranger de la même origine, étranger d'une autre origine, Français né dans le même pays, Français né à l'étranger dans un pays différent et Français né en France. Ainsi, un modèle polytomique apparaît adapté¹⁶. On peut aussi, dans une approche plus générale regrouper plusieurs types de mariages exogames (ne présentant ni par des critères de nationalité ni par ceux de pays de naissance de lien avec le pays d'origine de l'immigré) et estimer un modèle dichotomique de l'exogamie/l'endogamie¹⁷. Ces deux types de modèles seront testés ci-dessous.

15. Les modèles log-linéaires portent sur le tableau de contingence et traitent donc directement des couples.

16. Un modèle logit multinomial sera notamment estimé. Pour plus de détails sur ce type de modèle voir p.404 des annexes.

17. Ont ainsi été regroupés d'une part les mariages exogame-étranger, exogame-français né à l'étranger et exogame-français et d'autre part les mariages endogame-étranger et endogame-français.

Quant aux variables explicatives, on fera appel à la batterie la plus complète en intégrant des variables individuelles et des variables collectives. Concernant les premières, seront utilisés l'origine nationale de l'individu, la naturalisation éventuelle avant le mariage, l'âge au mariage, le diplôme, l'année du mariage, et enfin la présence au recensement avant le mariage (comme une proxy de la durée de séjour en France)¹⁸. Quant aux variables contextuelles, elles comprennent le sex-ratio calculé pour chaque communauté dans le département de résidence de l'individu, la taille relative de la communauté d'origine dans la commune et l'indice de dissimilarité mesurant la ségrégation dans le département de résidence. Enfin, les régressions sont estimées séparément pour les hommes et les femmes, et uniquement pour les individus dont l'âge à la date du mariage est compris entre 18 et 40 ans. Soulignons par ailleurs que, vue la perte dans l'EDP de la moitié des bulletins de mariage entre 1982 et 1997, une pondération double sera appliquée à cette période¹⁹. Les échantillons d'estimation sont ainsi composés de 4379 hommes et 3844 femmes.

Les résultats du modèle logit multinomial sont présentés dans le tableau IV.2.10 p.347. La modalité de référence choisie de la variable type de mariage concerne les individus ayant contracté des mariages avec des étrangers du même pays. La dernière colonne du tableau estime ainsi la probabilité de contracter le mariage le plus exogame selon la typologie dressée ci-dessus (conjoint français né en France) contre celle de contracter le mariage le plus endogame (étranger de la même origine), et ce en prenant en compte les autres modalités possibles. On peut ainsi remarquer, après le contrôle de variables individuelles et contextuelles, que ce sont les hommes asiatiques, africains et turcs, et les femmes turques, asiatiques et algériennes qui présentent les comportements

18. Après divers tests, il était possible d'abandonner la variable PCS qui ne ressortait que très rarement de manière significative. La variable diplôme est plus adaptée à mesurer un effet capital humain d'autant plus qu'elle est plus stable. D'ailleurs la majorité des études sur l'inter-mariage retiennent l'éducation comme la variable la plus pertinente (Liang et Ito, 1999).

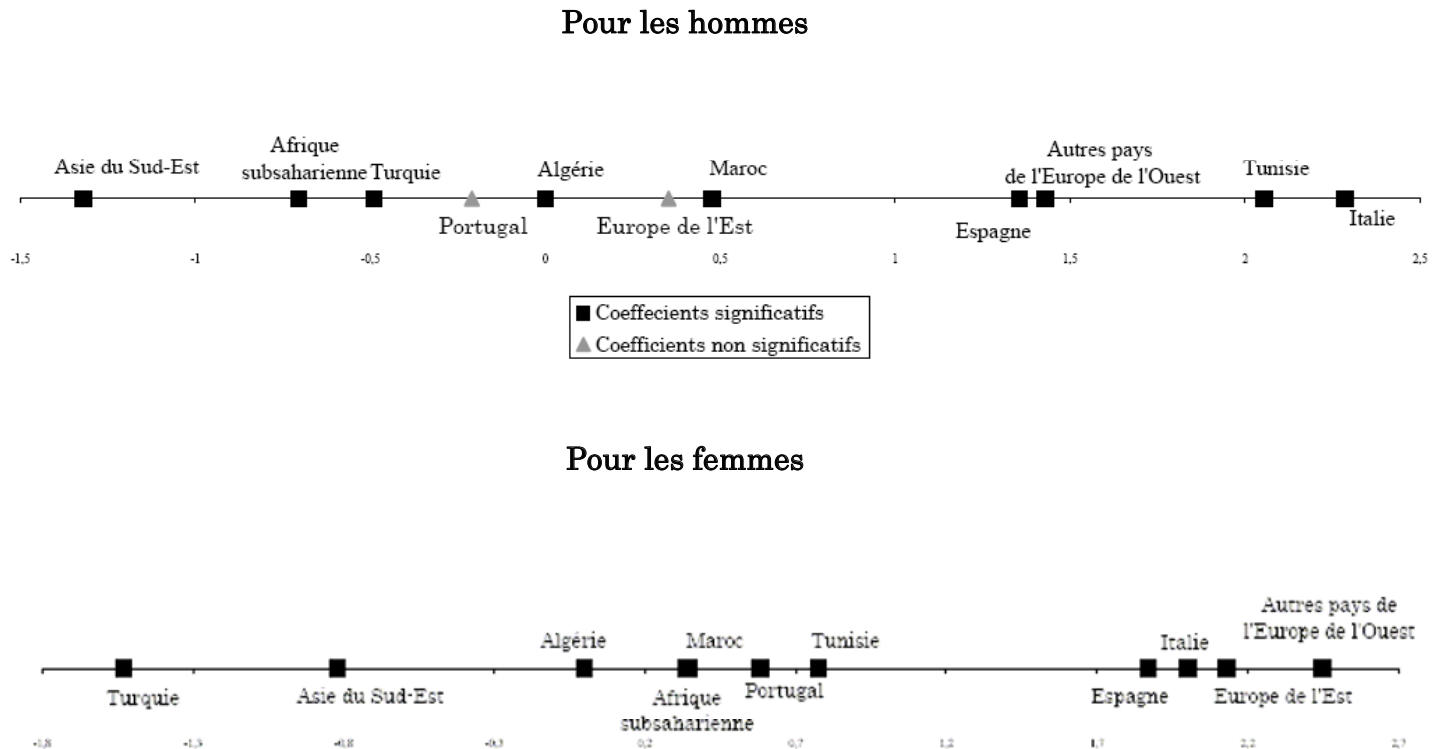
19. Tous les résultats précédents sont donnés en pourcentage et sont donc indépendants de cette perte.

TAB. IV.2.10: Résultats du modèle logit multinomial du choix du conjoint

		Probabilité de se marier avec un conjoint...							
Variables	Modalités	Etranger d'un autre pays/ Etranger du même pays		Français né dans le même pays / Etranger du même pays		Français né dans un autre pays/Etranger du même pays		Français né en France/ Etranger du même pays	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Constante		-88,06 ***	-111,35 ***	-56,36 ***	-42,82 **	-30,53 ns	-69,271 ***	-84,83 ***	-89,08 ***
Origine nationale									
	Algérie	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Afrique subsaharienne	-0,222 ns	-0,293 ns	-1,132 ***	-0,459 *	1,276 ***	1,099 ***	-0,705 ***	0,336 **
	Asie du Sud-Est	0,241 ns	-0,436 *	-0,145 ns	-0,885 ***	1,332 ***	0,120 ns	-1,321 ***	-0,821 ***
	Autres pays de l'Europe de l'Ouest	1,563 ***	1,562 ***	-1,335 **	-0,631 ns	3,258 ***	2,301 ***	1,428 ***	2,447 ***
	Europe de l'Est	-0,285 ns	1,012 ***	-0,940 **	-0,346 ns	1,807 ***	2,177 ***	0,353 ns	2,128 ***
	Espagne	0,826 **	0,817 ***	-0,366 ns	-0,926 **	2,809 ***	1,719 ***	1,355 ***	1,869 ***
	Italie	1,432 ***	0,087 ns	-0,015 ns	-0,690 *	3,609 ***	1,912 ***	2,285 ***	2,001 ***
	Portugal	-0,979 ***	-0,678 ***	-0,934 ***	-1,498 ***	0,777 ns	0,060 ns	-0,209 ns	0,583 ***
	Maroc	0,495 ns	0,161 ns	-0,035 ns	-0,237 ns	2,338 ***	1,563 ***	0,476 ***	0,345 **
	Tunisie	2,335 ***	0,101 ns	1,495 ***	-0,065 ns	3,145 ***	1,662 ***	2,056 ***	0,776 ***
	Turquie	-0,513 ns	-2,426 ***	-1,722 ***	-0,525 ns	0,734 ns	-32,378 ns	-0,490 ***	-1,530 ***
Présence au recensement avant le mariage	Oui	0,543 ***	0,176 ns	-0,001 ns	-0,483 ***	0,412 **	0,315 *	0,243 ***	0,034 ns
	Non	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Naturalisé avant le mariage	Oui	-0,015 ns	0,369 **	1,226 ***	1,294 ***	0,728 ***	0,787 ***	0,552 ***	1,007 ***
	Non	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Age au mariage	Entre 18 et 25 ans	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Entre 25 et 30 ans	-0,302 *	0,218 ns	-0,121 ns	0,000 ns	-0,092 ns	-0,116 ns	0,199 **	0,154 *
	Entre 30 et 40 ans	-0,145 ns	0,124 ns	-0,119 ns	0,121 ns	-0,131 ns	-0,535 ***	0,139 ns	0,078 ns
Diplôme	Sans diplôme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
	Certificat primaire	0,538 **	-0,026 *	0,451 *	0,258 ns	0,624 **	0,567 **	0,534 ***	0,315 **
	BEPC	0,778 **	0,647 **	0,722 **	0,639 **	1,043 ***	0,812 ***	0,780 ***	0,652 ***
	BEP- CAP	0,274 ns	0,348 *	0,219 ns	0,324 *	0,332 ns	0,431 **	0,657 ***	0,702 ***
	Bac	0,379 *	0,237 ns	0,374 *	0,274 ns	0,908 ***	0,730 ***	0,509 ***	0,534 ***
	Supérieur au Bac	0,511 **	0,269 ns	0,560 ***	0,705 ***	1,199 ***	1,113 ***	0,967 ***	0,944 ***
Année du mariage		0,043 ***	0,055 ***	0,028 ***	0,012 ns	0,013 ns	0,027 ***	0,043 ***	0,044 ***
Sex-ratio de la communauté dans le département		0,201 ns	0,237 ns	0,163 ns	-0,079 ns	0,234 ns	-0,206 ns	0,412 ***	0,197 ns
Taille relative de la communauté dans la commune		-4,160 **	-6,217 ***	-2,960 ns	-4,591 **	-8,631 ***	-6,452 ***	-5,927 ***	-4,890 ***
Indice de dissimilarité mesurant la ségrégation dans le département		-2,068 ns	3,058 *	-2,192 ns	1,220 ns	0,246 ns	-0,646 ns	-6,846 ***	-4,519 ***

maritaux les plus endogames.

FIG. IV.2.5: *Coefficients estimés par le modèle multinomial*



La figure IV.2.5 présente sur une échelle linéaire les coefficients associés à chacune des modalités de la variable origine nationale estimés par le modèle logit multinomial pour la probabilité de contracter un mariage avec un conjoint français né en France (dernière colonne du tableau 5). On voit ainsi que, ce sont les hommes venus d'Italie, de Tunisie ou d'Europe de l'Ouest qui ont le plus de probabilité, toutes choses égales par ailleurs, de contracter un mariage avec des Français nés en France plutôt qu'avec un étranger du même pays (comparativement aux immigrés venus d'Algérie). Pour les femmes, ce sont celles venues des différents pays européens (à l'exception notable du Portugal) qui ont le plus de chance de contracter ce type de mariage. Les hommes d'origine asiatique ou africaine, et les femmes d'origine turque ou asiatique contractent

le moins de mariages avec des Français nés en France.

Soulignons que l'analyse toutes choses égales par ailleurs relativise l'endogamie observée des immigrés portugais. Alors que l'analyse descriptive classait les hommes portugais parmi les plus endogames, le contrôle de variables individuelles et contextuelles montre que leur comportement matrimonial est certes moins exogame que celui des autres immigrés européens, mais plus exogame que celui des immigrés venus d'Asie du Sud-Est ou d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, les comportements relatifs des hommes et des femmes apparaissent proches : quel que soit leur sexe, les immigrés venus d'Europe (hors Portugal) ont plus de probabilité de contracter un mariage exogame-français, et les immigrés venus d'Asie du Sud-Est, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie, le moins de probabilité de contracter ce type de mariage.

On peut aussi comparer les probabilités moyennes de contracter les différents types de mariage calculées à partir du modèle logit multinomial en séparant les comportements classés comme endogames de ceux classés exogames (figure IV.2.6). Les hommes et les femmes originaires de Tunisie et du Maroc ont, en moyenne, de faibles probabilités de contracter des mariages endogames. Les immigrés venus d'Algérie ont des probabilités d'endogamie légèrement supérieures à la moyenne. Ainsi, il n'existe pas de grandes différences entre le comportement matrimonial des Maghrébins et celui des Européens. La seule différence notable réside dans le fait que les Maghrébins ont plus de chance de contracter des mariages endogame-français (mariage avec un Français né dans le même pays). Quant aux autres types de mariages exogames, on peut remarquer qu'ils sont les plus probables pour les Maghrébins et les Européens, pour les femmes et les hommes. L'examen plus minutieux de ces mariages, montre qu'il s'agit surtout de mariages intra-Maghreb pour les premiers et intra-Europe de l'Ouest pour les seconds. Ainsi, les hommes immigrés venus d'Europe de l'Ouest (hors Portugal), lorsqu'ils se marient en France, ont une probabilité comprise entre 0.7 et 0.8 de se marier avec un conjoint français né en France. Pour les femmes de la même origine, cette probabilité

est comprise entre 0.6 et 0.7²⁰.

Remarquons que les variables contextuelles, surtout adaptées pour le modèle conjoint Français né en France/Etranger du même pays sont significatives : le sex-ratio joue comme attendu significativement positivement pour les hommes. Plus le rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes appartenant à une communauté est élevé dans le département de résidence d'un individu, plus il a de chances de contracter un mariage mixte. Pour les femmes le coefficient estimé du sex-ratio n'est pas significatif. Ceci est probablement dû au fait que, pour les populations immigrées, il n'existe que très rarement un déséquilibre démographique à l'avantage des femmes, qui pousserait ces dernières à contracter des mariages en dehors de la communauté. Enfin, les variables taille de la communauté et indice de ségrégation ressortent significativement ; au-delà des préférences individuelles, l'appartenance à une communauté, et les caractéristiques structurelles de cette dernière jouent fortement sur la mixité des mariages. Moins sa propre communauté est nombreuse et moins elle est regroupée géographiquement, plus fortes sont les chances d'interaction avec un membre extérieur à son groupe (notamment un membre de la majorité) et plus forte est par conséquent la probabilité d'un mariage exogame.

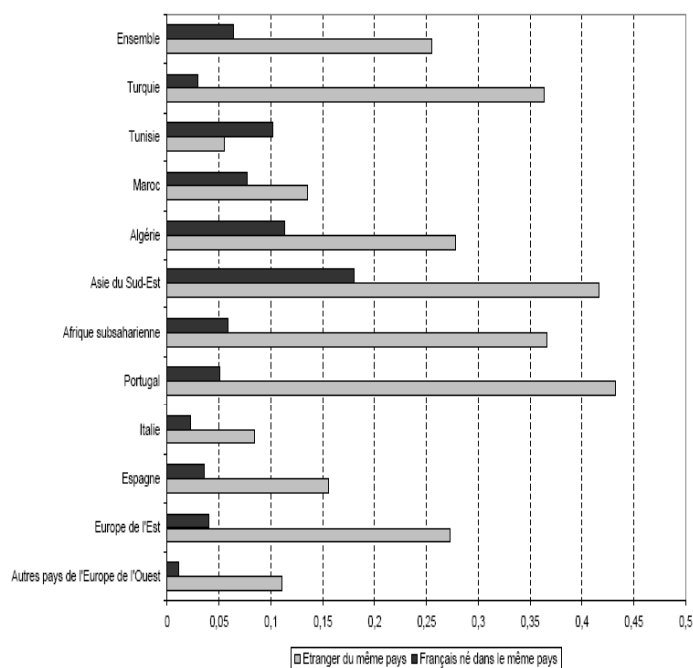
Remarquons enfin que, contrairement à l'origine nationale, la sélection par le capital humain ne semble pas jouer très fortement sur les comportements matrimoniaux des immigrés. Lorsque l'on calcule les probabilités moyennes de contracter un mariage exogame-français ou endogame étranger par diplôme, les différences sont importantes surtout aux extrémités (figure IV.2.7). Les immigrés non diplômés ont plus de probabilité de contracter des mariages endogames que les autres, mais la probabilité d'exogamie n'augmente pas "linéairement" avec le diplôme. Les individus contractant des mariages mixtes sont plus diplômés que les autres, mais cette sélection par le capital

20. Dans la mesure où les vagues migratoires ouest-européennes sont les plus anciennes, on peut supposer qu'une partie de ces mariages exogames au regard des critères de nationalité et de pays de naissance, sont en fait endogames si l'analyse s'étend au mariage inter-générationnel. Malheureusement, ce travail n'a pas pu détecter ce type d'endogamie (mariage d'un immigré avec un membre de la seconde génération de sa propre communauté) et il s'agit d'une des ses principales limites.

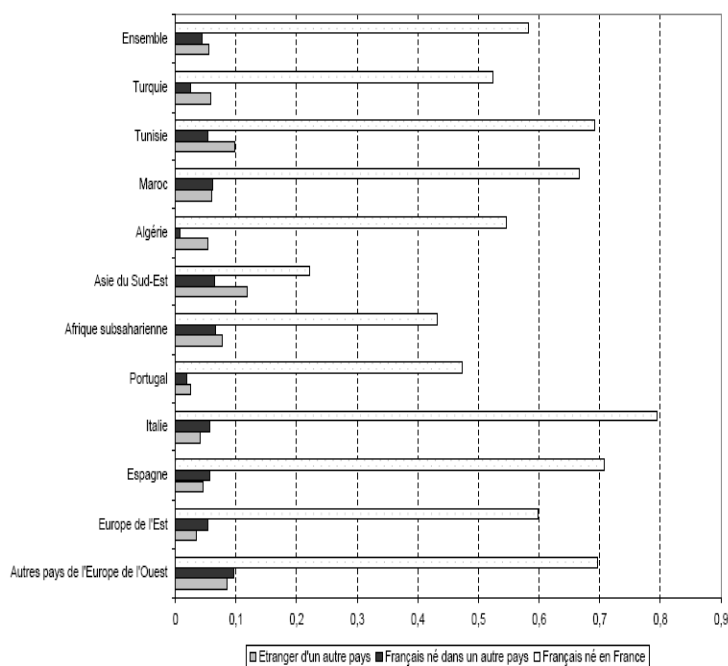
FIG. IV.2.6: Probabilités moyennes du choix du conjoint estimées par le modèle multinomial

Pour les hommes

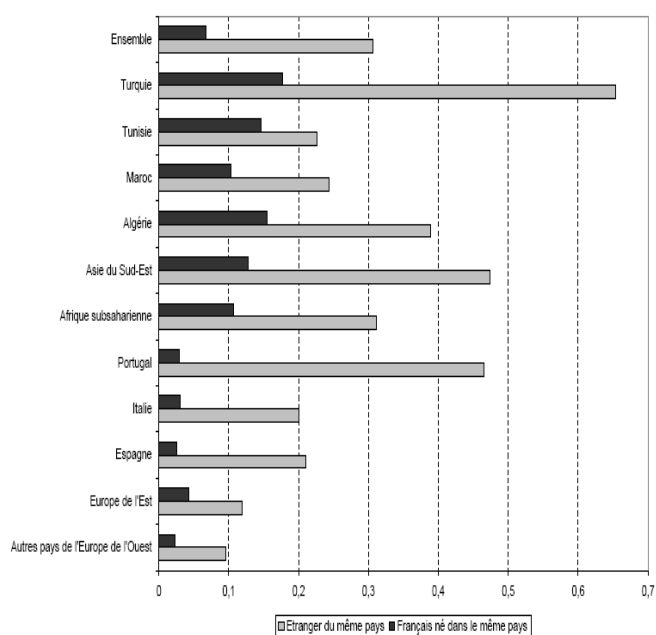
Mariages endogames



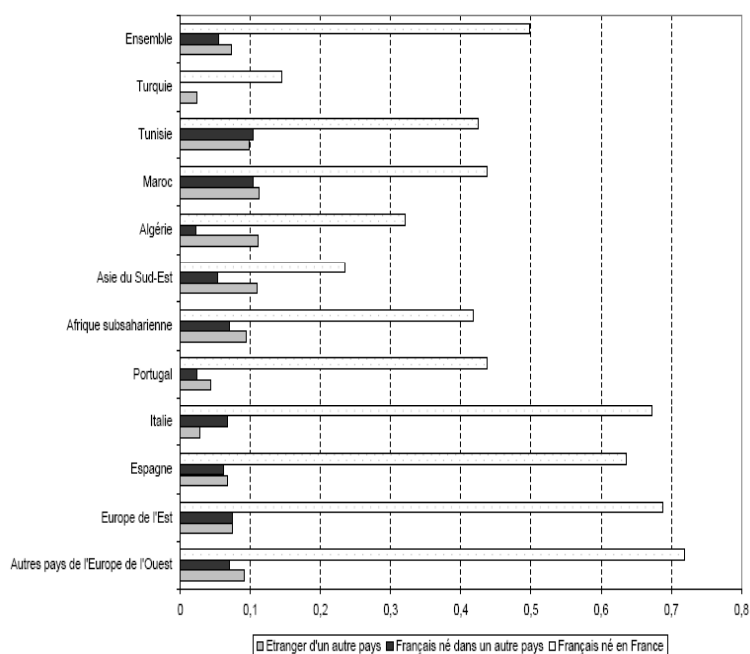
Mariages exogames

Pour les femmes

Mariages endogames

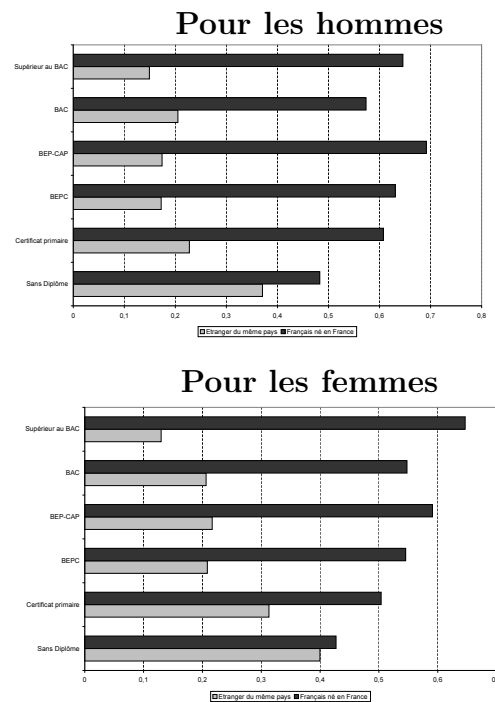


Mariages exogames



humain est incomparable à celle que l'on a détectée pour la procédure de naturalisation par exemple.

FIG. IV.2.7: *Probabilité moyenne de mariage exogame estimée par diplôme avec le modèle multinomial*



Afin de faciliter l'interprétation des résultats, l'attention sera portée sur des modèles dichotomiques. Les résultats de deux modèles sont présentés dans le tableau IV.2.11 : le premier estime la probabilité de se marier avec un conjoint français né en France contre tous les autres types de mariage, et le second la probabilité de contracter un mariage exogame au sens large contre celle de contracter un mariage endogame²¹. On constate ainsi que la présence au recensement précédent le mariage et la naturalisation préalable augmentent les probabilités de contracter un mariage mixte. Ces effets ne sont pas toujours stables, en termes de significativité. Par ailleurs, l'âge au mariage joue surtout pour les hommes (les hommes se mariant après 25 ans ont plus de chance

21. Mariage avec un Français né en France, un Français né à l'étranger dans un autre pays ou un étranger d'un autre pays.

TAB. IV.2.11: Résultats du modèle dichotomique du choix du conjoint

Variables	Modalités	Modèle 1 Probabilité de se marier avec un Français né en France		Modèle 2 Probabilité de se marier avec un étranger d'une autre nationalité ou un Français né dans un autre pays ou un Français né en France	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Constante		-28,848 ***	-27,852 ***	-40,331 ***	-49,768 ***
Origine nationale					
	Algérie	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Afrique subsaharienne	-0,321 ***	0,236 ***	-0,173 **	0,248 ***
	Asie du Sud-Est	-0,887 ***	-0,365 ***	-0,502 ***	-0,265 ***
	Autres pays de l'Europe de l'Ouest	0,385 ***	0,995 ***	0,969 ***	1,401 ***
	Europe de l'Est	0,197 *	0,953 ***	0,280 **	1,140 ***
	Espagne	0,528 ***	0,932 ***	0,823 ***	1,094 ***
	Italie	0,845 ***	1,019 ***	1,269 ***	1,114 ***
	Portugal	-0,060 ns	0,474 ***	-0,063 ns	0,334 ***
	Maroc	0,097 ns	0,131 ns	0,300 ***	0,254 ***
	Tunisie	0,424 ***	0,305 **	0,769 ***	0,397 ***
	Turquie	-0,134 ns	-0,610 ***	-0,111 ns	-0,887 ***
Présence au recensement avant le mariage	Oui	0,087 **	0,057 ns	0,169 ***	0,112 **
	Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Naturalisé avant le mariage	Oui	0,189 ***	0,433 ***	0,018 ns	0,288 ***
	Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Age au mariage	Entre 18 et 25 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Entre 25 et 30 ans	0,155 ***	0,072 ns	0,106 **	0,088 *
	Entre 30 et 40 ans	0,106 **	0,043 ns	0,096 **	0,018 ns
Diplôme	Sans diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Certificat primaire	0,173 **	0,134 **	0,274 ***	0,151 **
	BEP	0,248 ***	0,214 **	0,388 ***	0,280 ***
	BEP- CAP	0,321 ***	0,349 ***	0,355 ***	0,335 ***
	Bac	0,171 ***	0,237 ***	0,253 ***	0,262 ***
	Supérieur au Bac	0,387 ***	0,376 ***	0,436 ***	0,380 ***
Année du mariage		0,014 ***	0,014 ***	0,020 ***	0,025 ***
Sex-ratio de la communauté dans le département		0,096 ***	0,057 ns	0,181 ***	0,128 *
Taille relative de la communauté dans la commune		-2,278 ***	-1,404 **	-3,069 ***	-2,295 ***
Indice de dissimilarité mesurant la ségrégation dans le département		-3,304 ***	-2,951 ***	-2,653 ***	-1,866 ***

de contracter des mariages exogames). L'année de mariage quant à elle, joue significativement positivement, reflétant l'augmentation de l'exogamie signalée ci-dessus. Enfin, le diplôme joue fortement pour les hommes et pour les femmes. Il est ici important de remarquer que ce n'est pas uniquement le mariage avec un Français né en France qui est sélectif en termes de capital humain. Toutes les formes de mixité matrimoniale le sont (les coefficients sont même plus élevés pour le modèle testant exogamie contre endogamie). Par ailleurs, comme souligné ci-dessus, l'effet du capital humain ne semble pas linéaire ; si les diplômés du supérieur ont de plus grandes chances de contracter un mariage exogame comparativement aux non-diplômés, les bacheliers ont moins de chance de contracter ce type de mariage que les individus détenant un BEP ou un CAP.

Ainsi, les résultats montrent que les comportements matrimoniaux ne sont pas tou-

jours conformes à une logique linéaire d'assimilation. Si des variables individuelles liées à l'avancement du processus d'intégration peuvent présenter des effets positifs sur la probabilité pour un immigré de contracter un mariage exogame (la durée de séjour, la naturalisation éventuelle), les comportements maritaux des communautés demeurent très différents même après le contrôle de ces variables²². La prise en compte de variables collectives et contextuelles met en évidence l'existence de divers schémas d'intégration qui ne concordent pas toujours avec le paradigme classique. Le comportement marital des immigrés européens (hors Portugal) semble correspondre au schéma de l'intégration classique (anciennes vagues migratoires, intégration socioéconomique et culturelle). Néanmoins, alors que les Tunisiens et les Marocains appartiennent à des vagues migratoires bien plus récentes que celles caractéristiques des Européens de l'Ouest, et que leur situation socioéconomique est bien moins favorable, leur comportement matrimonial se rapproche de celui de ces derniers, et ce lorsque l'on contrôle des effets de structure liés à la taille des groupes, aux déséquilibres démographiques et à la ségrégation. Les Asiatiques et les Portugais présentent des comportements matrimoniaux fortement endogames ; pourtant leur assimilation socioéconomique est favorable. Enfin, les résultats mettent aussi en évidence le caractère sélectif du mariage exogame ; les immigrés contractant ce type de mariage sont plus diplômés que les autres. Ainsi, on le voit bien, l'assimilation classique n'est pas le seul schéma théorique empiriquement valide pour expliquer les différents comportements maritaux. Ce résultat rejoint et renforce des résultats plus généraux qui ont été publiés dans un article en 2006 (Safi, 2006) ayant montré que les communautés maghrébines et africaines, caractérisées par un degré de mixité sociale bien plus important que les communautés turques ou asiatiques par exemple, souffraient d'une infériorisation socioéconomique durable. Cette conclusion s'avère confirmée et consolidée lorsqu'on s'intéresse uniquement au comportement marital.

22. Force est de constater que les modalités de la variable origine nationale sont très souvent significatives même après le contrôle des caractéristiques structurelles qui distinguent les communautés.

Après cette analyse des déterminants du comportement marital des immigrés, la section suivante se focalisera sur les conséquences socioéconomiques du mariage mixte. Soulignons ici que, par opposition à la profusion des analyses sur la mise en couple, très rares sont les études qui s'intéressent à la période post-maritale. De plus, lorsqu'elles existent, ces études portent surtout sur les conséquences de l'inter-mariage sur la vie familiale : le divorce, et plus généralement la séparation sont au cœur de la problématique de ce type de travaux. Il s'agit en effet de tester la pertinence empirique de quelques arguments classiques utilisés par les opposants aux mariages mixtes (principalement les institutions religieuses) : la "distance culturelle" qui sépare les époux a-t-elle des conséquences néfastes sur la durée de l'union au détriment des enfants ? Si cette représentation de l'exogamie (qu'elle soit sociale ou culturelle) comme une des causes principales du divorce domine l'imaginaire collectif autour du mariage, la relation entre exogamie et divorce n'est pas observable statistiquement (Glenn *et al.*, 1974; Monahan, 1970; Bumpass et Sweet, 1972).

Néanmoins, lorsque l'on s'intéresse au destin des immigrés, la mixité des mariages n'est pas seulement intéressante en termes de viabilité du couple ; elle doit aussi être intégrée à la dynamique globale du processus d'intégration. Ainsi, le mariage des immigrés s'inscrit dans le cadre d'une théorie multidimensionnelle de l'intégration dans la mesure ou non seulement, il définit et redéfinit les frontières sociales des groupes ethniques, mais aussi, affecte, à l'échelle de l'individu, d'autres dimensions de l'intégration et notamment la dimension socioéconomique.

2.3 Inter-mariage et accès à l'emploi

La liaison entre le mariage et la situation socioéconomique de l'immigré constitue un axe principal de la recherche sur la dimension maritale de l'intégration. Trois influences théoriques étayées dans le chapitre précédent façonnent ce type de travaux : la théorie de l'échange de Merton (dans un mariage entre un membre de la minorité et un membre de la majorité, le statut socioéconomique du premier est "échangé" contre le statut social du second²³), la théorie de l'homogamie sociale (derrière la mixité culturelle il existe une forte homogamie des couples mixtes en termes socioéconomiques) et la théorie de l'assimilation (le mariage mixte permet à l'immigré d'intégrer à part entière les structures sociales de la société hôte et constitue le signe premier de l'intégration). À côté de ces trois théories essentiellement sociologiques, les économistes ajoutent leur approche "productive" du mariage en mettant l'accent sur l'accumulation de capitaux humain et social induits par l'union mixte et les conséquences positives que cette dernière peut avoir sur la situation socioprofessionnelle de l'immigré. Certains parlent alors d'une prime du mariage mixte.

En effet, la question de la "prime du mariage" n'est pas spécifique au mariage inter-ethnique. Elle fut notamment analysée comme une mesure du gain économique du mariage, notamment dans un cadre d'analyse qui attribue à ce dernier les caractéristiques d'une fonction de production (Becker, 1981; Weiss, 1994). Cela découle du fait que dans les modèles expliquant les salaires des hommes, le statut matrimonial, et spécifiquement le fait d'être marié ressort très fréquemment comme variable explicative significativement positive. Les hypothèses qui permettent d'expliquer ce gain se structurent autour du thème de l'accumulation de capitaux due au mariage. Tout se passe comme si les époux mettaient en commun leurs capitaux économiques, humains et sociaux. Ces capitaux, on le sait, sont fortement valorisés sur le marché du travail. Or, ces hypothèses acquièrent une importance particulière pour les immigrants, et no-

23. Pour plus de développements voir p. 314.

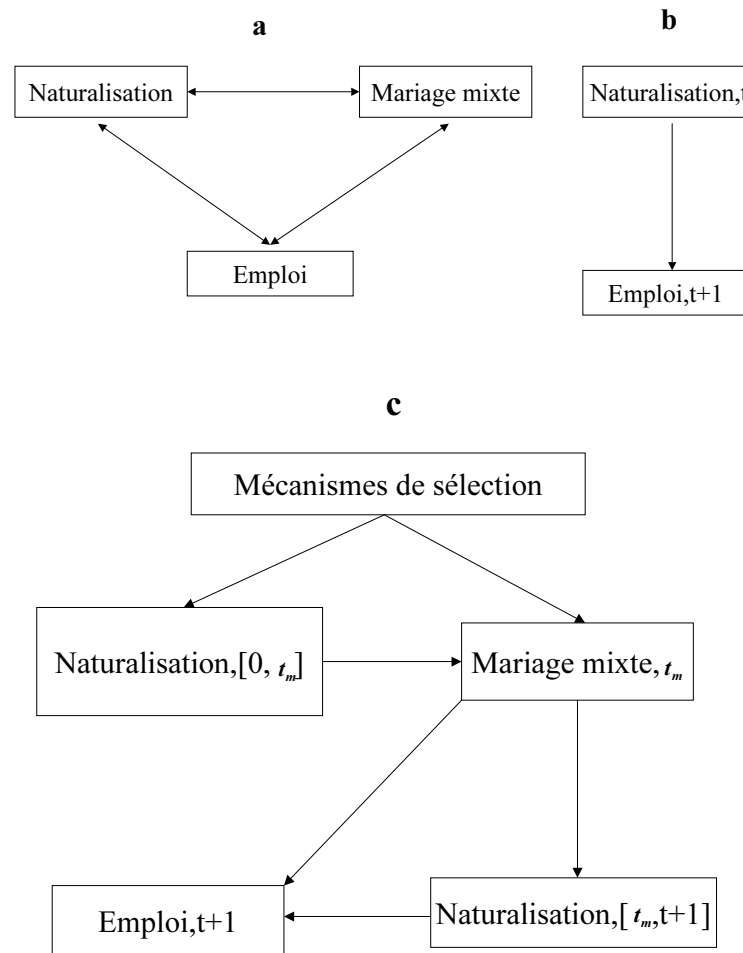
tamment lorsqu'ils se marient avec un natif. Le capital humain du conjoint natif et son effet sur la maîtrise de langue du pays d'accueil d'une part, son réseau social plus étendu que celui offert par la communauté immigrée, sont des facteurs stimulant l'intégration de l'immigré sur le marché du travail. Néanmoins, cette approche théorique néglige l'effet plus concret de l'éventuelle acquisition de la nationalité du pays d'accueil facilitée par le mariage mixte. Or, cette dernière présente un impact positif sur l'emploi des immigrés, comme le montre la partie précédente. Toutefois, le lien entre mariage, naturalisation et situation socioéconomique des immigrés est complexe et nécessite un examen minutieux.

L'effet supposé positif du mariage mixte sur l'assimilation socioéconomique de l'immigré est difficile à mesurer empiriquement en raison de la nature "endogène" de l'exogamie. Une corrélation positive entre l'inter-mariage et la situation de l'immigré sur le marché de travail peut en effet être fallacieuse ; comme le montre la section précédente les immigrés qui se marient de manière mixte ne forment pas un échantillon représentatif. Ils peuvent notamment avoir des caractéristiques observables (telles que le capital humain, la nationalité) et inobservables (comme la maîtrise de langue) qui favorisent simultanément leur chance de contracter un mariage exogame et leur probabilité d'être en emploi immigrés (Nakosteen et Zimmer, 1987; Nakosteen *et al.*, 2004). Dans un travail récent, J. Kantarevic montre que, alors que les immigrés ayant contracté un mariage mixte connaissent une croissance de 2.5% de leur salaire par rapport aux autres immigrés mariés (effet de l'accumulation de capitaux, ou de productivité), cet effet du mariage mixte sur le salaire disparaît lorsque l'on contrôle la sélection (Kantarevic, 2004). Le même type de travail donne des résultats opposés en Australie. X. Meng et R. Gregory trouvent un effet positif du mariage mixte sur le salaire des immigrés, même après le contrôle de la sélection (Meng et Gregory, 2005). Enfin, un récent article de D. Meurs et X. Meng montre sur des données françaises que le mariage mixte, par l'intermédiaire de son effet sur la maîtrise de la langue, présente un impact positif sur

le salaire des immigrés et stimule ainsi leur intégration sur le marché du travail (Meng et Meurs, 2006). Néanmoins, toutes ces études sur la question de l'effet du mariage mixte sur l'emploi des immigrés ne prennent pas en compte le rôle de l'acquisition de la nationalité facilitée par ce type de mariage.

Dans les pages suivantes, un examen empirique de ce lien entre inter-mariage et intégration socioéconomique des immigrés est proposé. Il se focalise sur l'impact sur l'emploi, le seul élément testable à partir des données de l'EDP. De plus, l'hypothèse de l'accumulation de capitaux semble s'appliquer plus sur l'employabilité que sur la promotion salariale. Par ailleurs, l'atout majeur de cette approche réside encore une fois dans l'exploitation de données longitudinales qui permettent de situer chronologiquement le mariage et l'emploi et de détecter le lien de causalité et non seulement de simple corrélation. Aussi, c'est la situation des immigrés face à l'emploi au premier recensement après leur mariage qui sera examinée. Il s'agit alors d'estimer l'effet qu'un mariage mixte éventuel peut avoir sur la probabilité de l'immigré l'ayant contracté d'être en emploi. L'approche est donc similaire à celle que l'on a adoptée pour traiter de la question de l'acquisition de la nationalité sur l'emploi. La différence réside néanmoins dans le fait que, dans cette partie, un effet propre de la naturalisation sur l'emploi a pu être isolé en restreignant le champ aux acquisitions par décret. Lorsqu'il s'agit d'étudier l'effet du mariage sur l'emploi, les choses semblent plus complexes. Le mariage avec un Français ouvre la voie devant la nationalité française. Ainsi, même si on trouve un effet positif du mariage mixte sur l'emploi il est impossible de déterminer si cet effet est celui du mariage ou de la naturalisation. De plus, la naturalisation étant un événement très fortement sélectif comme il a été montré ci-dessus, tout conditionnement de l'échantillon d'immigrés par l'acquisition ou non de la nationalité française risque d'entraîner un fort effet de sélection. La figure IV.2.8 ci-dessous montre la complexité des liens entre le mariage, la naturalisation et l'emploi.

Le schéma a résume les différentes liaisons qui peuvent exister entre ces trois phéno-

FIG. IV.2.8: *Le lien entre mariage, naturalisation et emploi*

mènes. La naturalisation présente un effet sur la probabilité d'exogamie mais le mariage mixte favorise par ailleurs la naturalisation. Le lien entre chaque couple d'événements est alors double. Le graphique b schématise le résultat de la partie précédente ; la naturalisation à une date t présente un effet propre positif sur l'emploi de l'immigré à la date $t+1$. Le graphique c lui, détaille la situation à laquelle est confronté ce travail. Supposons que l'immigré se marie à une date t_m comprise entre deux recensements t et $t+1$. A cette date il peut être étranger ou naturalisé. Le mariage mixte et la naturalisation sont tous les deux des phénomènes sélectifs. Ainsi, tout se passe comme si une double sélection des immigrés s'est déroulée avant la date du mariage. Par ailleurs, si l'immigré a acquis la nationalité française avant le mariage, cela peut avoir un im-

pact sur son choix matrimonial. Enfin, la nature éventuellement exogame du mariage présente un impact sur deux événements : la naturalisation entre t_m et $t+1$ et l'emploi à la date $t+1$. Cette section cherche à vérifier l'existence d'un lien propre et direct entre le mariage mixte à une date t_m comprise entre t et $t+1$ et l'emploi à la date $t+1$. Dans l'idéal il faudrait contrôler les effets de sélection et d'endogénéité de deux phénomènes sur l'emploi ; le mariage et la naturalisation. Ainsi, il faudrait travailler sur l'échantillon des immigrés non naturalisés en contrôlant l'effet de sélection de cet échantillon dans un premier temps, et estimer par la suite l'effet du mariage sur l'emploi en contrôlant l'effet d'endogénéité du mariage mixte dans un second temps. De plus, il faudrait s'assurer que la naturalisation n'a pas eu lieu entre la date du mariage et la date d'observation de l'emploi. Cela est techniquement très ardu à réaliser. Il faudrait donc trouver un moyen simple et clair de décrypter de manière fine cette liaison qui peut exister entre mariage, naturalisation et emploi.

Pour décomposer la liaison qui existe entre mariage mixte, naturalisation et emploi trois trajectoires possibles des immigrés de l'échantillon peuvent être distinguées sur la période inter-censitaire du mariage :

- Les immigrés naturalisés avant le mariage (ce sont les recensements précédant leur mariage qui indiquent qu'ils sont français par acquisition, ou c'est la nationalité déclarée dans le bulletin de mariage qui nous l'apprend),
- Les immigrés naturalisés après le mariage (ils sont étrangers dans les recensements avant le mariage et dans le bulletin de mariage et français au recensement succédant le mariage),
- Les immigrés non naturalisés ni avant ni après le mariage (ils sont étrangers aux recensements avant et après le mariage).

La démarche adoptée commence par estimer l'effet du mariage sur l'emploi par un modèle dichotomique (probit univarié). Les résultats sont présentés dans le tableau IV.2.12 p.361.

TAB. IV.2.12: Résultats du modèle probit univarié de l'effet du mariage sur l'emploi des immigrés

Equation de l'emploi			
Variables	Modalités	Hommes	Femmes
Constante		1,165 ***	-1,213 ***
Effet du mariage avec un conjoint Français né en France		-0,074 ns	-0,053 ns
Origine nationale			
	Algérie	Réf.	Réf.
	Afrique subsaharienne	0,289 ***	0,534 ***
	Asie du Sud-Est	0,550 ***	0,768 ***
	Autres pays de l'Europe de l'Ouest	0,463 ***	0,430 ***
	Europe de l'Est	0,249 *	0,384 ***
	Espagne	0,780 ***	0,793 ***
	Italie	0,787 ***	0,831 ***
	Portugal	0,995 ***	1,092 ***
	Maroc	-0,037 ns	0,293 ***
	Tunisie	0,218 **	0,452 ***
	Turquie	0,108 ns	0,165 ns
Effet principal de la Trajectoire de naturalisation			
	Naturalisé avant le mariage	Réf.	Réf.
	Naturalisé après le mariage	0,086 ns	0,065 ns
	Non naturalisé ni avant ni après	0,236 ***	-0,021 ns
Présence au recensement avant le mariage			
	Oui	0,141 ***	0,138 ***
	Non	Réf.	Réf.
Age			
	Entre 18 et 25 ans	Réf.	Réf.
	Entre 25 et 30 ans	0,166 *	0,035 ns
	Entre 30 et 40 ans	0,153 ns	0,045 ns
	Plus que 40 ans	0,342 **	0,256 ***
Diplôme			
	Sans diplôme	Réf.	Réf.
	Certificat primaire	-0,205 **	0,110 ns
	BEPC	0,057 ns	0,295 ***
	BEP- CAP	0,172 **	0,481 ***
	Bac	0,151 *	0,527 ***
	Supérieur au Bac	0,217 ***	0,832 ***
Date du recensement			
	1975	Réf.	Réf.
	1982	-0,574 ***	0,034 ns
	1990	-0,707 ***	0,250 ***
	1999	-0,872 ***	0,014 ns
Taille de l'unité urbaine			
	Moins de 20 000 hab	Réf.	Réf.
	Entre 20 000 et 100 000 hab	-0,267 **	0,082 ns
	Plus de 100 000 hab	-0,209 **	0,262 ***

N=3792 hommes et 3215 femmes

Ils montrent qu'il n'existe pas d'effet significatif du mariage avec un Français né en France sur l'emploi des immigrés²⁴. Par ailleurs, les autres variables présentent des coefficients proches de ceux trouvés dans les analyses précédentes : la naturalisation, la présence au recensement précédent, et le diplôme jouent positivement pour les

24. Les résultats sont très similaires lorsque l'on modélise la probabilité de contracter un mariage exogame au sens large. Dans la suite de cette partie, ce sont les résultats des modèles estimant la probabilité de contracter un mariage avec un conjoint Français né en France qui seront exposés.

deux sexes. La date du recensement pour lequel l'emploi est observé joue par contre de manière opposée pour les hommes et pour les femmes (détérioration de l'activité économique pour les hommes, baisse de l'inactivité pour les femmes). Cependant, un modèle univarié ne peut estimer correctement l'effet du mariage sur l'emploi. En effet, dans ce type de modèle, l'estimateur de l'impact du mariage est biaisé en raison de l'effet dit d'endogénéité. Il est impossible de savoir a priori, dans quel sens ce biais opère. Pour estimer correctement l'effet du mariage sur l'emploi, il faut, comme dans la partie précédente, traiter les deux événements, le mariage et l'emploi, simultanément d'une part et utiliser dans les variables explicatives du mariage au moins une variable non explicative de l'emploi. Dans ce modèle, ce sont les variables contextuelles qui jouent le rôle d'instruments.

Un premier modèle à équations simultanées (probit bivarié) de l'effet de l'inter-mariage sur l'emploi est estimé sur la totalité des échantillons de femmes et d'hommes immigrés. Le tableau IV.2.13 p.363 présente les résultats du modèle.

Remarquons que, après le contrôle de l'endogénéité entre mariage et emploi, l'effet du mariage demeure non-significatif sur l'emploi des femmes immigrées (le coefficient de corrélation est non significatif, un modèle univarié est donc à lui seul capable d'estimer le lien entre ces deux variables). Pour les hommes par contre, le mariage avec une femme française née en France présente un effet significativement positif sur la probabilité d'être en emploi au recensement suivant le mariage. Par ailleurs, la variable "trajectoire de naturalisation" ne présente pas d'effet significatif sur l'emploi. Or, les coefficients de cette variable sont biaisés, puisque le modèle ne contrôle pas l'endogénéité de la naturalisation éventuelle.

De plus, l'effet positif du mariage est un effet moyen pour les trois types de trajectoire de naturalisation. Ainsi, la liaison estimée entre mariage et emploi pour les hommes, peut cacher l'impact positif de la naturalisation sur l'emploi. Il sera faux d'estimer le modèle pour des sous-échantillons selon la trajectoire de naturalisation

TAB. IV.2.13: Résultats du modèle probit bivarié de l'effet du mariage sur l'emploi des immigrés

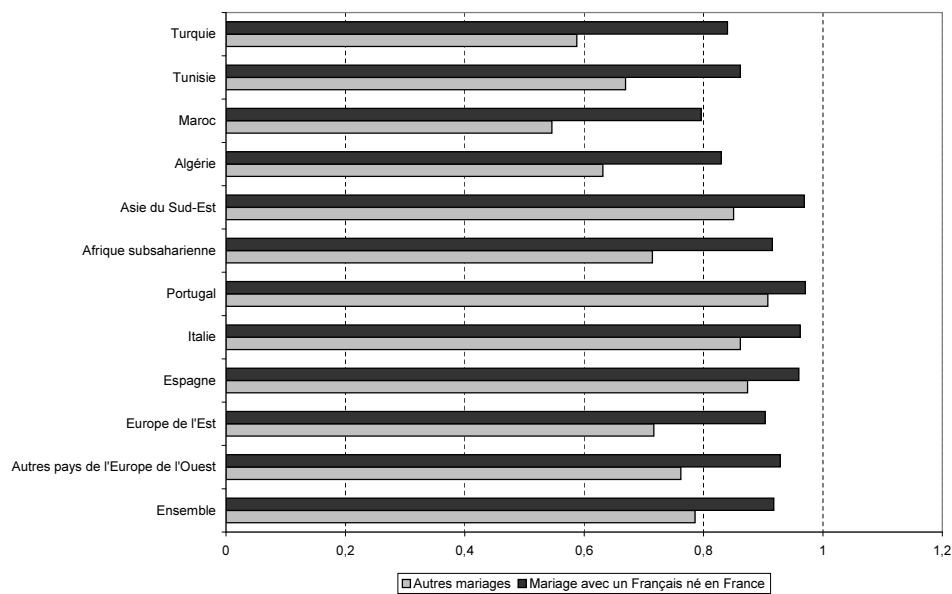
Equation du mariage				Equation de l'emploi			
Variables	Modalités	Hommes	Femmes	Variables	Modalités	Hommes	Femmes
Constante		-26,607 ***	-28,347 ***	Constante		0,701 ***	-1,219 ***
Origine nationale				Effet du mariage avec un Français né en France		0,787 ***	-0,047 ns
	Algérie	Réf.	Réf.	Effet de la trajectoire de naturalisation			
	Afrique subsaharienne	-0,276 ***	0,272 ***		Non naturalisé ni avant ni après	Réf.	Réf.
	Asie du Sud-Est	-0,952 ***	-0,406 ***		Naturalisé avant le mariage	0,034 ns	0,066 ns
	Autres pays de l'Europe de l'Ouest	0,338 ***	1,028 ***		Naturalisé après le mariage	0,206 ***	-0,020 ns
	Europe de l'Est	0,179 ns	0,911 ***	Origine nationale			
	Espagne	0,484 ***	0,947 ***		Algérie	Réf.	Réf.
	Italie	0,831 ***	1,076 ***		Afrique subsaharienne	0,392 ***	0,532 ***
	Portugal	-0,108 ns	0,431 ***		Asie du Sud-Est	0,832 ***	0,772 ***
	Maroc	0,068 ns	0,212 **		Autres pays de l'Europe de l'Ouest	0,334 ***	0,437 **
	Tunisie	0,398 ***	0,351 **		Europe de l'Est	0,192 ns	0,383 **
	Turquie	-0,218 *	-0,688 ***		Espagne	0,610 ***	0,798 ***
Présence au recensement avant le mariage	Oui	0,107 ***	0,067 ns		Italie	0,560 ***	0,835 ***
	Non	Réf.	Réf.		Portugal	0,953 ***	1,098 ***
Naturalisé avant le mariage	Oui	0,187 ***	0,425 ***		Maroc	-0,077 ns	0,295 ***
	Non	Réf.	Réf.		Tunisie	0,095 ns	0,456 ***
Age au mariage					Turquie	0,169 ns	0,169 ns
	Entre 18 et 25 ans	Réf.	Réf.	Présence au recensement avant le mariage	Oui	0,093 *	0,135 ***
	Entre 25 et 30 ans	0,162 ***	0,062 ns		Non	Réf.	Réf.
	Entre 30 et 40 ans	0,106 **	-0,008 ns	Age			
Diplôme	Sans diplôme	Réf.	Réf.		Entre 18 et 25 ans	Réf.	Réf.
	Certificat primaire	0,204 ***	0,162 **		Entre 25 et 30 ans	0,154 *	0,036 ns
	BEPC	0,252 ***	0,271 ***		Entre 30 et 40 ans	0,169 *	0,043 ns
	BEP- CAP	0,359 ***	0,373 ***		Plus que 40 ans	0,367 ***	0,253 **
	Bac	0,185 ***	0,332 ***	Diplôme	Sans diplôme	Réf.	Réf.
	Supérieur au Bac	0,436 ***	0,404 ***		Certificat primaire	-0,253 ***	0,107 ns
Année du mariage		0,013 ***	0,014 ***		BEPC	-0,032 ns	0,294 ***
Sex-ratio de la communauté dans le département		0,086 **	0,045 ns		BEP- CAP	0,051 ns	0,476 ***
Taille relative de la communauté dans la commune		-2,361 ***	-1,897 ***		Bac	0,072 ns	0,529 ***
Indice de dissimilarité mesurant la ségrégation dans le département		-3,459 ***	-2,583 ***		Supérieur au Bac	0,068 ns	0,836 ***
				Date du recensement			
					1975	Réf.	Réf.
					1982	-0,542 ***	0,034 ns
					1990	-0,685 ***	0,253 ***
					1999	-0,877 ***	0,014 ns
				Taille de l'unité urbaine	Moins de 20 000 hab	Réf.	Réf.
					Entre 20 000 et 100 000 hab	-0,258 **	0,085 ns
					Plus de 100 000hab	-0,182 ***	0,266 ***
				Coefficient de corrélation		-0,523 ***	-0,006 ns

TAB. IV.2.14: Résultats du modèle probit bivarié de l'effet du mariage sur l'emploi des immigrés selon la trajectoire de naturalisation

Equation du mariage				Equation de l'emploi			
Variables	Modalités	Hommes	Femmes	Variables	Modalités	Hommes	Femmes
Constante		-26,596 ***	-28,160 ***	Constante		0,692 ***	-1,214 ***
Origine nationale				Effet principal de la			
	Algérie	Réf.	Réf.	Trajectoire de naturalisation	Non naturalisé ni avant ni après	Réf.	Réf.
	Afrique subsaharienne	-0,276 ***	0,273 ***		Naturalisé avant le mariage	-0,048 ns	0,103 ns
	Asie du Sud-Est	-0,953 ***	-0,405 ***		Naturalisé après le mariage	0,103 ns	-0,107 ns
	Autres pays de l'Europe de l'Ouest	0,337 ***	1,025 ***	Effet du mariage avec un Français né			
	Europe de l'Est	0,179 ns	0,911 ***	en France selon la trajectoire	Non naturalisé ni avant ni après	0,786 ***	-0,106 ns
	Espagne	0,484 ***	0,944 ***	de naturalisation	Naturalisé avant le mariage	0,924 ***	-0,151 ns
	Italie	0,830 ***	1,074 ***		Naturalisé après le mariage	0,946 ***	0,019 ns
	Portugal	-0,108 ns	0,430 ***	Origine nationale			
	Maroc	0,069 ns	0,212 **		Algérie	Réf.	Réf.
	Tunisie	0,398 ***	0,354 ***		Afrique subsaharienne	0,394 ***	0,541 ***
	Turquie	-0,218 **	-0,689 ***		Asie du Sud-Est	0,856 ***	0,773 ***
Présence au recensement					Autres pays de l'Europe de l'Ouest	0,331 ***	0,457 **
avant le mariage	Oui	0,107 **	0,067 ns		Europe de l'Est	0,193 ns	0,401 **
	Non	Réf.	Réf.		Espagne	0,596 ***	0,815 ***
Naturalisé avant le mariage					Italie	0,548 ***	0,855 ***
	Oui	0,190 ***	0,425 ***		Portugal	0,944 ***	1,107 ***
	Non	Réf.	Réf.		Maroc	-0,074 ns	0,299 ***
Age au mariage					Tunisie	0,090 ns	0,463 ***
	Entre 18 et 25 ans	Réf.	Réf.		Turquie	0,173 ns	0,166 ns
	Entre 25 et 30 ans	0,163 ***	0,060 ns	Présence au recensement			
	Entre 30 et 40 ans	0,106 **	-0,009 ns	avant le mariage	Oui	0,092 *	0,136 ***
Diplôme					Non	Réf.	Réf.
	Sans diplôme	Réf.	Réf.	Age			
	Certificat primaire	0,204 ***	0,162 **		Entre 18 et 25 ans	Réf.	Réf.
	BEPC	0,252 ***	0,271 ***		Entre 25 et 30 ans	0,152 *	0,035 ns
	BEP- CAP	0,359 ***	0,373 ***		Entre 30 et 40 ans	0,165 *	0,043 ns
	Bac	0,184 ***	0,332 ***		Plus que 40 ans	0,364 ***	0,250 **
	Supérieur au Bac	0,437 ***	0,405 ***	Diplôme			
Année du mariage		0,013 ***	0,014 ***		Sans diplôme	Réf.	
Sex-ratio de la communauté		0,086 **	0,042 ns		Certificat primaire	-0,256 ***	0,112 ns
dans le département					BEPC	-0,043 ns	0,302 ***
Taille relative de la communauté		-2,353 ***	-1,876 ***		BEP- CAP	0,042 ns	0,484 ***
dans la commune					Bac	0,070 ns	0,537 ***
Indice de dissimilarité mesurant		-3,434 ***	-2,620 ***		Supérieur au Bac	0,057 ns	0,845 ***
la ségrégation dans le département				Date du recensement			
					1975	Réf.	Réf.
					1982	-0,538 ***	0,038 ns
					1990	-0,674 ***	0,259 ***
					1999	-0,868 ***	0,023 ns
				Taille de l'unité urbaine			
					Moins de 20 000 hab	Réf.	Réf.
					Entre 20 000 et 100 000 hab	-0,254 **	0,084 ns
					Plus de 100 000hab	-0,178 **	0,265 ***
				Coefficient de corrélation		-0,549 ***	0,023 ns

parce que dans ce cas, il faudrait corriger en plus un fort effet de sélection. C'est pour cela que le modèle bivarié précédent sera estimé avec une architecture de modélisation différente, en autorisant un terme d'interaction entre la trajectoire et le type de mariage. On estime ainsi un effet principal de la trajectoire (qu'on sait biaisé puisqu'on ne corrige pas l'endogénéité de la naturalisation) et un effet du mariage avec un français né en France pour chacune des trajectoires. Le modèle exposé dans le tableau IV.2.14 p. 364 montre que le mariage mixte présente un effet significativement positif pour les hommes, pour les trois types de trajectoires mais que cet effet est le plus fort lorsque le mariage s'accompagne d'une acquisition de la nationalité.

FIG. IV.2.9: *Probabilités moyennes d'être en emploi selon le type de mariage pour les immigrés selon leur origine*



La figure IV.2.9 présente les probabilités moyennes d'emploi pour les immigrés selon qu'ils aient contracté un mariage avec une Française de naissance ou non estimées par le modèle probit bivarié pour chacun des pays d'origine. En moyenne, les immigrés contractant un mariage avec un Français de naissance ont une probabilité d'emploi supérieure de 13 points de probabilité (ou encore de 16.8%) leur probabilité d'être en

emploi après le mariage. Cet effet est le plus fort pour les hommes venus de Turquie et du Maroc (respectivement 25.2 et 24.9 points) et le plus faible pour les immigrants Portugais et Espagnols (respectivement 6 et 8 points de probabilité). Ces résultats sont proches de ceux trouvés pour l'effet de la naturalisation sur l'emploi et suggèrent donc que c'est en grande partie par l'acquisition de la nationalité que l'inter-mariage joue sur l'emploi des immigrants.

*

*

*

Cette partie s'est attachée à apporter quelques éclairages sur la dimension matrimoniale de l'intégration des immigrés en France. Suite à l'exposé des différentes théories qui portent sur la place de l'inter-mariage dans le processus d'intégration, l'analyse des unions des immigrés en France à partir des données longitudinales couvrant la période 1968-1999 fournit une vision globale de leurs comportements maritaux en apportant des explications possibles aux grandes différences constatées entre les groupes ethniques. L'intégration de variables contextuelles dans l'analyse des mariages des immigrés rend ainsi mieux compte des situations structurelles différenciées connues par ces derniers. Même en contrôlant ces différences structurelles, et même en prenant en compte les mécanismes de sélection individuelle qui caractérisent les couples mixtes, il existe des tendances plus ou moins fortes à l'endogamie qui caractérisent chacune des communautés étudiées. Ces tendances ne sont pas toujours conformes à celles qui peuvent être prévues par le modèle classique d'intégration. Les communautés Maghrébines (notamment tunisiennes et marocaines) sont caractérisées par des comportements matrimoniaux relativement proches des ouest-européennes, pourtant il ne s'agit pas de groupes issus ni de vagues migratoires, ni de "cultures", ni de religions, ni de situations socioprofessionnelles comparables. Encore une fois, les immigrés maghrébins semblent caractérisés par un mode d'intégration inférieur sur le plan socioéconomique alors que les traits qui portent sur leur intégration culturelle sont plutôt positifs.

Par ailleurs, le second apport de ce travail réside dans l'intérêt qu'il porte sur la période post-maritale. Parallèlement à la démarche développée dans la partie précédente, une analyse de l'effet du mariage sur l'emploi a été étayée, inversant ainsi la théorie classique d'intégration. Le mariage mixte apparaît comme un facteur d'intégra-

tion socioéconomique des hommes, mais dans une mesure bien moins importante que la naturalisation. D'ailleurs, alors que les études sur ce sujet insistent sur le rôle que joue le mariage avec un natif dans l'accumulation du capital social ou l'accroissement de la maîtrise de la langue, la présente analyse suggère que l'effet de l'inter-mariage sur l'emploi passe principalement par l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil.

Conclusion

